

ÉDITORIAL

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a été adoptée dans l'objectif de donner une nouvelle impulsion à l'intégration dans la société des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Elle consacre un volet important à l'accessibilité, basée sur les principes de continuité de la chaîne de déplacement entre le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport, d'universalité « l'accès de toutes et tous à tout ».

Pour mettre en œuvre ce principe, la loi définit des instances de planification, de suivi, d'évaluation, et les moyens d'une participation des personnes handicapées à la vie de la cité.

Le rapport de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) est un exercice qui doit chaque année dresser un bilan des actions menées, en mesurer les avancées mais aussi le chemin qui reste à parcourir. Exceptionnellement, compte tenu des aléas liés à la période COVID celui-ci recouvre la période 2020-2023.

A Montreuil, l'inscription de la mission Handicap dans la direction générale adjointe « Ville Inclusive » témoigne de la volonté de notre collectivité de participer activement à la dynamique autour du changement de regard sur le Handicap et de l'inclusion des personnes handicapées dans tous les champs de la vie citoyenne : Education, Santé, Sport, Culture, Citoyenneté...

Nous côtoyons au quotidien, dans notre vie personnelle et professionnelle, dans l'espace public des gens qui ont un « p'tit truc en plus », des enfants « extraordinaires », des hommes et des femmes qui comme les définit Philippe Crozon sont « capables autrement ».

Ils doivent capter notre regard, mobiliser notre attention et notre énergie pour que chacun trouve également sa place dans notre environnement commun social, sportif, citoyen et culturel.

Au sein de la CCA, les travaux et les réflexions croisés des membres d'associations, agents et élus de différentes directions de la Ville, l'engagement et le dévouement de chacune et chacun témoignent de la volonté de façonner une ville toujours plus accessible à toutes et à tous.

Le handicap peut nous concerner tous directement ou indirectement de façon définitive ou transitoire à différentes périodes de notre vie.

Travailler à faire avancer l'accessibilité dans tous les domaines de la vie et de la cité pour les personnes en situation de handicap c'est définir à notre échelle, un projet de société bienveillante, plus solidaire, en un mot plus HUMAINE.

Danièle CREACHCADEC

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, au handicap et à la parentalité.

Table des matières

1. INTRODUCTION	5
A. La ville de Montreuil	5
B. La Commission Communale pour l'Accessibilité des personnes handicapées	6
C. Méthodologie du nouveau rapport de la CCA	10
2. LES ANNÉES COVID 2020/2021	11
A. La poursuite des actions auprès des personnes en perte d'autonomie.....	11
1. La plateforme d'identification des besoins et la mobilisation des volontaires	11
2. La continuité du service public et la mobilisation des agents municipaux	11
3. Le rendez-vous des aidants.....	12
4. Données du Pôle Coordination Gériatrique.....	13
B. Des actions facilitant l'accès aux droits, à la vie sociale et à la scolarisation	14
1. Création d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme.....	14
2. Lancement des permanences handicap par la Ville de Montreuil	14
3. Ouverture d'une antenne délocalisée de la MDPH au printemps 2021	14
4. Le Programme d'Insertion Emploi (PIE).....	15
C. Des actions d'amélioration de l'accessibilité des équipements municipaux recevant du public.....	16
1. L'Agenda d'Accessibilité Programmé.....	16
2. Les priorités de l'Ad'AP recentrées	16
D. Des actions améliorant l'accessibilité à l'espace public	17
1. Les places de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite	17
2. Orientation de la ville en matière de stationnement pour les personnes en situation de handicap.....	18
3. Une attention en proximité : les cellules de veille territoriales et l'arpentage.....	18
3. LES ANNEES 2022/2023.....	20
A. Les actions d'amélioration de l'accès aux droits et à la vie sociale	20
1. Dynamiques portées par la direction des Sports.....	20
2. Dynamiques portées par la direction du Développement culturel.....	21
3. Dynamiques portées par la direction de l'Urbanisme et de l'Habitat.....	25
4. Dynamiques portées par la direction de la Petite enfance	28
5. Dynamiques portées par la direction de l'Education et de l'Enfance	29
6. Dynamiques portées par la direction de la Jeunesse et de l'Education populaire	31
7. Dynamiques portées par la direction de la Citoyenneté	31
8. Dynamiques portées par la Direction Droits Démarches et Documents (4D)	33
9. La mise en œuvre des aides aux transports	34
10. Dynamiques portées par la direction des Ressources humaines	35
11. Dynamiques portées par la direction de la Santé.....	37
B. Les actions d'amélioration de l'accessibilité des bâtiments communaux	40
1. Le bilan à mi-parcours de l'Agenda d'Accessibilité Programmé	40
2. Accessibilité des équipements scolaires et jeux inclusifs	40

3.	Installation de balises sonores.....	41
C.	Les actions d'amélioration de l'accessibilité de l'espace public.....	43
1.	Les signalements.....	43
2.	Les feux sonores	43
3.	Les enveloppes GUP inter-quartiers.....	44
D.	Les enjeux de l'accessibilité numérique.....	45
1.	Qu'est-ce qu'un site accessible concrètement ?	45
2.	L'accessibilité numérique : que dit la loi ?	45
3.	Où en est la Ville de Montreuil ?	46
4.	Le groupe de travail « Accessibilité numérique »	46
E.	Un souhait de faire évoluer le regard sur le handicap.....	47
1.	Créer des événements	47
2.	Participer aux manifestations phare de la Ville.....	47
3.	Sensibiliser et former.....	50
4.	Informier et communiquer.....	52
F.	Les actions de la Ville en soutien aux aidants.....	53
1.	L'accompagnement des parents.....	53
2.	Forum des aidants et caravane « Tous aidants »	53
4.	L'ANIMATION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX DE MONTREUIL.....	54
A.	Des réunions régulières toute l'année.	54
B.	Participation aux événements locaux	54
1.	L'offre culturelle proposée par les Bibliothèques de Montreuil.....	54
2.	Séances de cinéma adaptée au Méliès	55
3.	Participation à La Foulée montreuilloise 2022 et 2023.....	55
4.	Participation au Duo Day depuis 2021	56
5.	Actions de prévention santé	57
6.	Sollicitation des professionnels des ESMS pour animer des actions de sensibilisation au handicap à destination des agents municipaux	58
7.	Focus sur l'accompagnement par la mairie de projets immobiliers	58
5.	LA POURSUITE DES NOMBREUSES DYNAMIQUES ENGAGÉES.....	60
6.	ANNEXES	66
A.	REVUE DE PRESSE.....	66
B.	EN CHIFFRES : participation des ESMS au Forum santé organisé sur la Place Jean Jaurès le 24 mai 2023 par la direction de la Santé.....	69
C.	LISTE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX DE MONTREUIL (2023).....	70
7.	GLOSSAIRE.....	72

1. INTRODUCTION

A. La ville de Montreuil

Située en première couronne de la Seine Saint-Denis, sur une superficie de 892 hectares, Montreuil est la quatrième ville d'Île-de-France par son nombre d'habitants :

111 368 habitants au 1^{er} janvier 2023, dont 54 694 hommes et 56 674 femmes, soit une population en croissance (0.72 % en moyenne par an depuis 2015).

Montreuil fait partie, depuis 2016, des 9 villes de l'Établissement Public Territorial (EPT) Est-Ensemble avec les villes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

Riche d'une histoire dont témoigne son patrimoine, Montreuil, ville monde et ville mixte, est engagée dans un vaste programme de requalification /rénovation urbaine, de construction de plusieurs milliers de nouveaux logements et d'équipements de service public.

Montreuil, c'est aussi :

Depuis le mois de juin 2024 et l'ouverture de l'extension de la ligne 11

- 3 stations de métro (ligne 9) dont la station « Mairie de Montreuil » est accessible PMR
- 2 stations de métro (ligne 11) « Montreuil-Hôpital » et « La Dhuis » accessibles PMR
- 15 lignes de bus
- 14 squares
- 52 écoles, 12 collèges, 7 lycées
- 5 théâtres dont un centre dramatique national et 140 troupes de théâtre, un conservatoire et un cinéma art et essai
- Le Centre Tignous d'Art Contemporain

- 48 équipements sportifs extérieurs dont 2 stades d'athlétisme, 6 terrains de football, 1 stade de rugby, 16 terrains de proximité, 7 terrains de tennis, 2 stands de tir à l'arc, 2 boulodromes, 2 skateparks, 1 piste de pumptrack...
- 26 équipements couverts dont 10 gymnases, 8 salles d'arts martiaux (4 dojos, 2 salles de judo, 1 salle de boxe, 1 salle de lutte), 2 salles de musculation, 2 salles omnisports, 1 salle de gymnastique, 1 salle fitness, 1 stand de tir
- 1 centre sportif intérieur avec en plus 7 terrains de tennis intérieurs, 5 terrains de squash intérieurs, 1 terrain multisports intérieur
- 2 stades nautiques

- 800 associations actives
- 6 600 établissements inscrits au répertoire des entreprises
- 26 600 personnes venant quotidiennement travailler à Montreuil
- 58 182 salariés en 2021

Source Est Ensemble : <https://www.est-ensemble.fr/montreuil>

Le profil socio-sanitaires des communes d'Île de France réalisé par l'Observatoire régional de santé, à la demande de l'ARS et mis à jour en avril 2024, offre un panorama sur la situation de la prise en charge des personnes en situation de handicap à l'échelle de la commune, notamment le nombre d'allocataires.

Le nombre de prestations liées au handicap versé dans la commune en 2021 s'élève à :

- 1 893 : Allocation Adulte Handicapé
- 700 : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

B. La Commission Communale pour l'Accessibilité des personnes handicapées

→ Éléments du cadre législatif et réglementaire

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a été adoptée dans l'objectif de donner une nouvelle impulsion à l'intégration dans la société des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Elle consacre un volet important à l'accessibilité, basée sur les principes :

- De continuité de la chaîne de déplacement entre le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport,
- D'universalité « l'accès de toutes et tous à tout ».

Pour mettre en œuvre ce principe, la loi définit des instances de planification, de suivi, d'évaluation, et les moyens d'une participation des personnes handicapées à la vie de la cité.

L'article L 2143-3 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), créé par l'article 46 de la loi n°2005-102 impose la création d'une commission pour l'accessibilité, aux communes de 5 000 habitants et plus. Des arrêtés et ordonnances de 2014 viendront enrichir progressivement la loi dans l'optique de garantir l'accessibilité dans chaque dimension de la vie quotidienne.

Selon la défenseure des droits, le handicap et l'état de santé sont encore les premières causes de discriminations.

→ Les missions de la CCA

- Dresser chaque année le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- Établir un rapport annuel comprenant l'état des lieux de l'accessibilité et des propositions d'améliorations ;
- Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;
- Donner un avis sur les réflexions et actions promouvant l'accès des personnes handicapées, dans les champs de compétence de la ville, comme l'emploi des personnes en situation de handicap dans la collectivité, la scolarisation des enfants en situation de handicap...

Par sa mission d'observatoire territorial de l'accessibilité et sa capacité à proposer des améliorations de l'existant, la commission locale est le lieu privilégié de la concertation. Elle constitue un outil de pilotage territorial des enjeux liés à la mise en accessibilité universelle.

A Montreuil, la CCA se réunit deux fois par an. La dernière Commission communale pour l'accessibilité s'est tenue le 27 mai 2024.

→ La composition de la CCA

La CCA regroupe :

- Un collège d'élus ;
- Un collège d'associations et d'établissements et services médico-sociaux composé de représentants des personnes handicapées, d'usagers et de personnalités qualifiées ;
- Un collège de techniciens de l'administration communale.

Sa composition a été renouvelée en 2020, à la suite des élections municipales. Ci-dessous la composition initiale prévue par arrêté n°2020_0599 du 25 octobre 2020.

Le collège des élu.e.s

NOM Prénom	FONCTION
ATTIA Dominique	Adjointe déléguée à l'éducation, à l'enfance et aux bâtiments.
BELTRAN Stephan	Conseiller municipal délégué au logement, à la lutte contre le logement insalubre, à l'habitat et en charge du projet d'organisme foncier solidaire Conseiller territorial d'Est Ensemble
BERTIN Loline	Adjointe déléguée à la tranquillité publique, à la brigade propreté, à la prévention et à la vie nocturne
BONNEAU Michelle	Adjointe déléguée aux personnes âgées et aux relations intergénérationnelles Conseillère territoriale d'Est Ensemble
CHARLES Olivier	Conseiller municipal délégué aux sports
CONSALVI Julien	Adjoint délégué à la fabrique citoyenne, à la démocratie locale et aux politiques du partage
DEFINEL Nassera	Adjointe déléguée à la vie des quartiers, aux antennes de quartier et à la médiation
DELAUNAY Romain	Conseiller municipal délégué aux centres sociaux
LANA Nathalie	Adjointe déléguée à la vie associative
LE CHEQUER Gaylord	Adjoint délégué à la ville résiliente, à l'urbanisme, aux espaces publics, aux grands travaux de transports et à la protection des Murs-à-pêches Conseiller territorial d'Est Ensemble
LE GOURRIEREC Méline	Conseillère municipale déléguée à la jeunesse Conseillère territoriale d'Est Ensemble
LEGHMIZI Djamel	Adjoint délégué à la voirie et au suivi des interventions du quotidien
LORCA Alexie	Adjointe déléguée à la culture et à l'éducation populaire 5 ^e vice-présidente d'Est Ensemble
MADAULE Olivier	Adjoint délégué à la santé
MAZE Murielle	Conseillère municipale représentant la minorité Conseillère territoriale d'Est Ensemble
MOLOSSI Frédéric	Adjoint délégué aux commerces, aux marchés et aux relations avec les cultes
STERN Olivier	Adjoint délégué à la relation aux usagers, au numérique, et en charge des mobilités, de la ville cyclable et du stationnement Conseiller territorial d'Est Ensemble
TERNISIEN Anne	Conseillère municipale déléguée aux centres de loisirs, de vacances et au périscolaire Conseillère territoriale d'Est Ensemble
VIGNERON Florian	Adjoint délégué aux affaires sociales, aux solidarités et au Cimetière
YONIS Choukri	Conseillère municipale représentant la minorité

Le collège des membres des associations représentant les personnes handicapées, des usagers et des établissements et services médico-sociaux :

NOM Prénom	ASSOCIATION ETABLISSEMENT
ALAOUI Mounir	Maison d'Accueil Spécialisé Alexandre Glasberg
BARS Mathieu	A petit pas pour Lina
BIDAN Geneviève	Foyer d'Accueil Médicalisé Les Bons Plants
CABRELLI Gisèle	Association Française contre les Myopathies (AFM 93)
DE MONDENARD Cédric	Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE)
DEVIENNE Nathalie	Association des Paralysés de France (APF 93)
DOUVILLE Sylvie	Association Trisomie 21 93
DUPRÉ Françoise	Conseil des aînés
EYROLLE Michel	ESAT Marsoulan
FABRE Alain	Association de défense des usagers des transports en commun Séquano-Dionysiens (ADUTECH)
CHRISTINE Raïssa	Association Cap Santé
KERTUDO Anne-Sarah	Association Droit Pluriel
LEBRONNEC Jean-Paul	Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)
LUCCHESI Christine	Association des maîtres-chiens guides d'aveugles
MOLARO Bruno	Personnalité qualifiée
OUDEMPHENG Rémy	CLE Autistes
PINTO DA SILVA Fernando	Personnalité qualifiée
PODGORSKY Michel	Association Paul Langevin
SAGEON Jean-Camille	Association gestionnaire APEI « Les papillons blancs de Vincennes »
SANTA MARIA Frédéric	Association Handicaps Ensemble
VELLA Catherine	Association deux mains pour s'entendre

Le collège des technicien.e.s : (les noms ont été mis à jour)

NOM Prénom	FONCTION
MENIER Marie-France	DGA Education et émancipation
DELESCLOSE Bertrand	DGST
SAINT-GAL Nora	Directrice générale des services
DELIVRÉ Oriane	DGA Ville inclusive
TARTIE-LOMBARD Véronique	DGA Ressources
LUX Barbara	Direction de la communication

C. Méthodologie du nouveau rapport de la CCA

→ Un rapport quadri-annuel

Le rapport de la Commission doit être présenté au Conseil Municipal pour être transmis ensuite en Préfecture. Le dernier en date porte sur les années 2017 à 2019.

Ce présent document couvre, quant à lui, les années 2020 à 2023 et dresse des perspectives pour 2024.

Précisons que les données traitées sur les deux premières années de ce nouveau rapport sont moins denses que celles présentées en 2022/2023.

En effet, la période 2020/2021 correspond à celle de la crise sanitaire.

Les "années COVID" ont donné un coup d'arrêt à de nombreux chantiers, actions, projets, d'une part.

→ Un rapport partagé avec les directions et services

Pour élaborer ce rapport, la direction de la Santé/mission Handicap a rencontré en avril/mai 2024, treize directions engagées, du fait de leurs missions, sur les questions d'accessibilité afin de faire un bilan précis des actions réalisées et des perspectives en cours.

Lors de la présentation de la trame du rapport aux membres de la CCA, fin mai 2024, chaque directrice ou directeur concerné(e) a ensuite été invité(e) à partager les données de son secteur d'activité.

Cette démarche transversale essentielle dans la mise en œuvre d'une politique intégrée du handicap est portée, au sein de la direction de la Santé, par la mission Handicap.

→ Les objectifs stratégiques et opérationnels de la mission Handicap

Les objectifs stratégiques

- Défendre une politique intégrée du handicap

La question du handicap et de l'accessibilité doit être prise en compte de manière transversale dans tous les projets de tous les services et toutes les directions de la Ville ;

- Construire une ville inclusive qui se bâtit au quotidien et dans tous les champs à partir de / avec la parole et l'expertise d'usage des personnes concernées par le handicap ;
- Positionner la mission Handicap selon les actions engagées, dans une fonction d'impulsion, d'appui, de conseil, d'expertise, d'animation, de coordination, ou de pilotage.

Les objectifs opérationnels

- Favoriser la chaîne des déplacements pour permettre aux personnes en situation de handicap et l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des aménagements et des espaces publics, des transports et leurs intermodalités ;
- Favoriser leur accès aux droits (logement, santé, école, loisirs, information, sport, culture, emploi...) ;
- Travailler les représentations concernant le handicap et les personnes handicapées et mettre en place des actions de sensibilisation et de formation ;
- Lutter contre l'invisibilité des personnes en situation de handicap ;
- Favoriser l'autoreprésentation des personnes handicapées, l'exercice de la citoyenneté, en favorisant leur participation aux instances citoyennes ;
- Travailler en transversalité, en concertation et en coordination avec l'ensemble des partenaires internes et externes à travers notamment l'animation de réseaux.

Les ressources de la mission Handicap

Les ressources financières

- Budget 2023 : 14 400 €
- Subventions aux associations : 9 300 €

Les ressources humaines

- En 2023 : 1 responsable, 1 secrétaire à mi-temps, 1 coordinatrice des permanences handicap, 1 agente chargée de projet en MDE, 1 chargée de mission en renfort.

2. LES ANNÉES COVID 2020/2021

La période 2020-2021 a été très marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 : confinements, mise en place du télétravail, restriction des déplacements ou des conditions d'accès à différents équipements, impact sur le système de santé (établissements sanitaires et médico-sociaux...), puis mobilisation massive de ressources pour réaliser la campagne de vaccination...

Cette situation a naturellement impacté les dynamiques de collaboration autour des enjeux structurants pour les questions d'accessibilité.

Néanmoins, de nombreuses actions et démarches spécifiques ont démontré la préoccupation constante portée par les services municipaux et les acteurs du territoire à destination des publics fragiles et/ou en perte d'autonomie.

A. La poursuite des actions auprès des personnes en perte d'autonomie

1. La plateforme d'identification des besoins et la mobilisation des volontaires

La mise en place d'une Plateforme téléphonique par la Ville autour du lien social, grâce à l'appui du CCAS a permis d'identifier les personnes les plus vulnérables, isolées et en perte d'autonomie afin de définir leurs besoins et les accompagner durant la période Covid.

Le dispositif « **Volontaires de Montreuil** » a favorisé la participation citoyenne, offrant aux habitants la possibilité de participer aux actions de solidarité mises en œuvre sur le territoire. De nombreuses initiatives pour venir en aide aux plus fragiles ont été coordonnées par les services municipaux. Environ 900 bénévoles se sont inscrits dans des tâches prioritaires (visites à domicile, portage des courses à ses voisins, livraison de repas gratuits). Ce sont plus de 160 missions de solidarité et 2 614 services qui ont ainsi été proposés.

2. La continuité du service public et la mobilisation des agents municipaux

Le maintien des services essentiels à la gestion de la crise sanitaire

- Le service personnes âgées :
 - Pôle coordination gérontologique dont les permanence et l'accueil téléphonique
 - Pôle maintien à domicile ¹
 - Pôle d'activités seniors : activités en extérieur dans le respect des protocoles sanitaires
- Actions de lutte contre l'isolement : accompagnement de convivialité et lien social/ partenariat avec l'association « Les petits Frères des pauvres »
- Service de transport : pour un accompagnement des personnes âgées et handicapées
- Vaccination : campagne d'appels pour favoriser la prise de RDV des personnes âgées de la ville. Accompagnement à la prise de RDV sur Doctolib. Centre de vaccination à l'Hôtel de ville de Montreuil.

La vaccination des plus fragiles à domicile

Avec l'appui du CCAS et du standard téléphonique permettant d'identifier les personnes en perte d'autonomie, 540 visites à domicile ont été réalisées. L'opération de vaccination portée par la direction de la Santé, a également pu être assurée grâce aux équipes des chauffeurs de la Ville, qui ont facilité le transport jusqu'au centre de vaccination à l'Hôtel de ville.

¹ En 2020, les aides à domicile sont intervenues auprès de 167 usagers, personnes âgées dépendantes pour un total de 43 077 heures d'intervention. En 2021, les aides à domicile sont intervenues auprès de 187 usagers, personnes âgées dépendantes pour un total de 44 198 heures d'intervention.

3. Le rendez-vous des aidants

Le dispositif de soutien aux aidants qui vise à accompagner un proche âgé est animé par une psychologue et soutenu par une agente du pôle Coordination gérontologique. L'objectif est de proposer un soutien psychosocial et d'apporter des informations dans un cadre collectif. Il s'organise autour d'une rencontre mensuelle et d'une thématique prédéfinie, en lien avec le rôle d'aidant. Tout au long de la période Covid le dispositif a dû être réajusté au regard du contexte sanitaire et à son impact sur les conditions d'ouverture des lieux au public.

Bilan 2020

En raison de la crise sanitaire 4 rendez-vous ont pu être assurés (au lieu des 10 ateliers habituellement chaque année)

- Nombre de bénéficiaires sur l'année : 6
- Nombre de participations : 14

Bilan 2021

De nombreux réajustements du dispositif ont été faits en raison du contexte sanitaire et de son impact sur les conditions d'ouverture des lieux au public. Pour éviter de suspendre ce dispositif lors du confinement d'avril 2021 et afin de pouvoir proposer le dispositif au plus grand nombre, le téléphone a été l'outil privilégié. Dès que les mesures gouvernementales l'ont permis, Le Rendez-vous des aidants s'est déroulé dans la salle municipale Jean Lurçat.

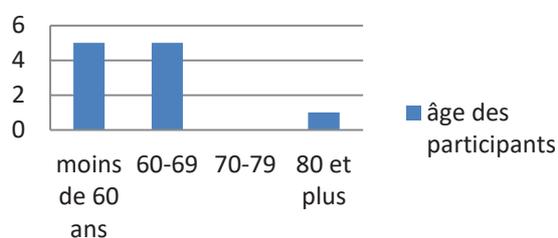
A la réouverture des cafés, le choix a été fait d'offrir des conditions d'accueil plus conviviales, les séances se sont déroulées au café La Station, à Montreuil.

- Nombre de participants sur l'année : 11 bénéficiaires
- Nombre de participations : 32

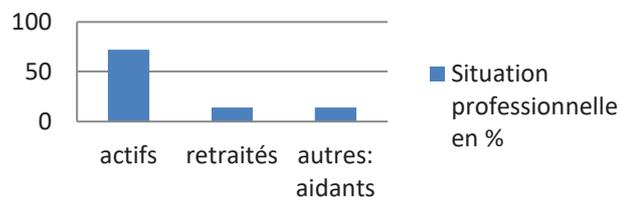
Les thématiques abordées en 2020 et 2021 :

- Relations conflictuelles avec l'aidant ou avec le proche
- Être témoin des souffrances de la personne aidée (2 sessions)
- Les bénéfices d'être aidant
- Être témoin des souffrances de la personne aidée
- Être aidant a-t-il modifié mes relations avec mon entourage ?
- Être aidant : choix ou devoir ?
- Prise de décision : avec ou à la place de la personne aidée ?
- Le répit des aidants

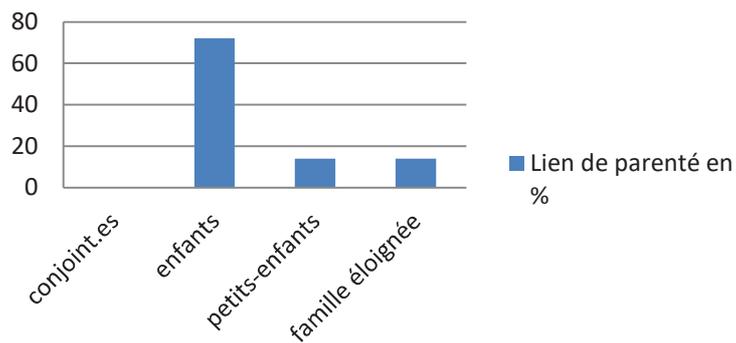
âge des participants



Situation professionnelle en %



Lien de parenté en %



4. Données du Pôle Coordination Gériatrique

Durant cette période, le Pôle Coordination Gériatrique a continué à accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie mais aussi les personnes en situation de handicap (CMI) dans la mise en œuvre de leurs droits et aides.

Prestations accueil	2020	2021
Carte Mobilité Inclusion via dossier MDPH	111	136
Carte améthyste	367	635
Demande de transports adaptés	15	55
Demande d'entrée en établissement (Aide sociale à l'hébergement)	35	96
Demande d'entrée en Résidence Autonomie	10	26
Demande d'adaptation du logement	21	30

B. Des actions facilitant l'accès aux droits, à la vie sociale et à la scolarisation

1. Création d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

Parmi les vingt mesures de la stratégie gouvernementale pour l'autisme figurent la scolarisation en maternelle des enfants autistes, favorisant ainsi leur inclusion à l'école maternelle ordinaire, grâce à l'ouverture d'Unités d'Enseignement Maternel Autisme (UEMA).

Le conseil municipal de juillet 2021 a approuvé la convention de mise en place d'une UEMA au sein de l'école maternelle Dolto, avec mise à disposition d'une ATSEM. Ce dispositif est porté par l'IME Les Enfants terribles. Les enfants accueillis ont entre 3 et 6 ans. La capacité d'accueil est de 7 élèves.

Cette Unité d'enseignement vise avant tout l'inclusion scolaire des enfants en milieu ordinaire, en offrant à chaque enfant un accompagnement précoce et individualisé pour développer leurs capacités d'apprentissage et d'intégration. Le projet pédagogique se concentre autour de 3 axes :

- L'amélioration du langage ;
- L'apprentissage de la vie à l'école ;
- Le développement de l'activité artistique.

2. Lancement des permanences handicap par la Ville de Montreuil

Historique

- 2008 : création de la mission Handicap. Durant les 3 premières années d'activité, la chargée de mission recevait et orientait du public.
- 2011 : la mission Handicap ne reçoit plus officiellement de public, mise en place de permanences téléphoniques qui n'ont pas pleinement répondu aux attentes.
- 2012 : une permanence téléphonique, une matinée par semaine a été mise en place (mais s'avère compliquée à cadrer). Le choix avait été fait de concentrer les ressources de la mission (1 poste et demi) sur l'impulsion et la coordination de projets, de réseaux et de partenariats.
- 2020 : création d'un poste de « Coordinatrice Permanences Handicap ».
- 2021 : démarrage officiel des permanences en février.

Objectifs des permanences d'Ecoute, d'Information, de Conseil et d'Orientation « EICO »

- Accueillir les personnes en situation de handicap et leurs aidants au plus proche de leur lieu de vie ;
- Accompagner les personnes en situation de handicap et leurs aidants afin d'améliorer leur accès aux droits ;
- Orienter les personnes en situation de handicap et leurs aidants vers les administrations compétentes ou les associations ;
- Faciliter l'information transmise aux usagers aux côtés des centres sociaux de la ville ;
- Coordonner ces actions d'aide et d'accompagnement pour fluidifier le parcours des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

3. Ouverture d'une antenne délocalisée de la MDPH au printemps 2021

La loi handicap de 2005 crée les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). Elles exercent dans chaque département une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leurs proches, d'attribution des droits ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

Pour donner suite aux multiples constats réalisés sur l'insuffisance des ressources locales pour accompagner les familles dans la rédaction des dossiers MDPH, sous l'impulsion des membres de la CCA, de représentants

associatifs du champ du handicap et de la Ville de Montreuil, une antenne de la MDPH a vu le jour sur la commune en avril 2021.

Cette ouverture d'une antenne de la MDPH « délocalisée » est mise en place à titre expérimental au sein de la Circonscription du Service Social Départemental, 14 rue de la Beaune.

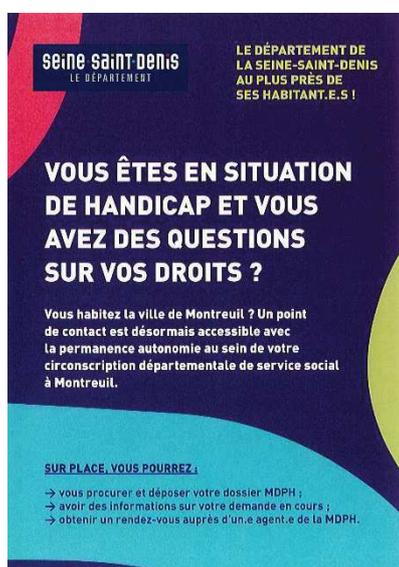
Montreuil est la première ville du département sur laquelle est testé ce nouveau format. Il donne la possibilité aux usagers de venir retirer ou déposer un dossier MDPH, d'avoir des renseignements sur l'état d'avancement de leurs demandes ou sur l'ouverture de leurs droits.

L'accueil par des agents du service social est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h (sauf le jeudi matin) et de 13 h 30 à 17 h pour les demandes les plus simples.

Les mardi et mercredi sur rendez-vous, des agents de la MDPH sont sur place pour accompagner les usagers sur des demandes plus complexes nécessitant de prendre plus de temps.

Des flyers d'information destinés uniquement aux professionnels et associations ont été diffusés, mais le démarrage de ce dispositif inédit a été ralenti par la crise sanitaire.

A partir de 2023, l'accueil sur RDV par un agent de la MDPH est organisé un jour par semaine, le mercredi.



4. Le Programme d'Insertion Emploi (PIE)

L'insertion professionnelle et l'accompagnement des personnes en situation de handicap via le Programme d'Insertion Emploi (PIE) s'est poursuivi pendant la période Covid. Il a permis d'accompagner les bénéficiaires du RSA montreuillois pendant la crise sanitaire.

Bilan de la psychologue sur les problématiques de santé relevant d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualification de Travailleur Handicapé)

- Nombre de personnes suivies en 2020 : 30
- Nombre de personnes relevant d'une RQTH : 10
- Nombre de personnes suivies en 2021 : 45
- Nombre de personnes relevant d'une RQTH : 15

C. Des actions d'amélioration de l'accessibilité des équipements municipaux recevant du public.

1. L'Agenda d'Accessibilité Programmé

Les Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) sont des outils de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP). Ils ont été instaurés en 2014 en raison du retard pris dans le pays dans la mise en œuvre de la réglementation de mise en accessibilité du cadre bâti, initialement enclenchée par la loi handicap du 11 février 2005.

En créant ce dispositif, l'État a souhaité impulser une politique publique en incitant les gestionnaires et propriétaires d'ERP à s'engager à réaliser des travaux, tout en respectant les règles d'accessibilité, dans un délai déterminé, et à les financer.

La Ville de Montreuil a signé son Ad'AP en 2015 pour une durée de 9 ans. Elle a été accompagnée par le cabinet Ascaudit dont l'étude a donné lieu à :

- L'élaboration de préconisations techniques au stade diagnostic réalisées sur 143 établissements recevant du public ;
- La définition d'un plan d'action avec une planification des travaux, dont 2 749 points à traiter.

2. Les priorités de l'Ad'AP recentrées

Le double contexte de contrainte budgétaire mêlée à une crise sanitaire, a obligé la Ville, comme de nombreuses collectivités, à revoir à la baisse et à réévaluer le calendrier de l'Ad'AP. Il est apparu nécessaire de réviser l'Agenda d'Accessibilité Programmé en resserrant les priorités sur une dizaine d'ERP (comité technique Accessibilité du 15 janvier 2021, arbitrées par les élu(e)s concerné(e)s lors du comité de pilotage Accessibilité du 4 février 2021 et présentées lors de la CCA du 8 février 2021.)

Les dix Établissements Recevant du Public prioritaires sont répartis par typologies (équipement scolaire, petite enfance, jeunesse, éducation populaire-citoyenneté et sportifs) ainsi que par secteurs géographiques. La mise en conformité cible trois axes concernant l'accessibilité : accessibilité verticale par la création d'un ascenseur, élargissement des portes pour une mise en accessibilité PMR, mise aux normes des blocs sanitaires.

Quid de l'avancée des travaux des ERP priorités ?

- Groupe scolaire élémentaire Diderot 1 et 2 (à ce jour, jury de concours en cours, phase de négociation avec les candidats)
- Ecole Estienne d'Orves (mises aux normes)
- Maison de Quartier Marcel Cachin (en phase étude)
- Hôtel de Ville, rez-de-chaussée (en cours)
- Gymnase Henri Wallon (à programmer)

*Création d'un ascenseur
à l'école élémentaire
d'Estienne d'Orves*





Photos de la rampe du parvis côté boulevard Aristide Briand et rampe d'accès à l'allée piétonne au parvis côté rue Estienne d'Orves

A noter que le patrimoine communal de la Ville de Montreuil est ancien, en particulier les équipements scolaires, et les besoins d'aménagement sont importants.

Depuis 2021, nombre d'entre eux ont connu une réhabilitation dotée d'un volet accessibilité et deux nouveaux groupes scolaires ont été construits, intégrant la réglementation accessibilité.

D. Des actions améliorant l'accessibilité à l'espace public

3. Les places de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite

Le stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite fait partie de la chaîne du déplacement. A ce titre, lorsque c'est techniquement possible, la création de places PMR par les services techniques se fait (avec justification) à la demande des personnes handicapées qui résident à proximité.

EN CHIFFRES

Fin 2020, sur 6 205 places de stationnement payantes sur voirie, 300 places sont réservées aux PMR. Ces places restent insuffisantes au regard des besoins du territoire et celles-ci ne sont pas toujours aux normes en termes de largeur (3,30 m) dans la mesure où la réglementation en vigueur évolue au fil des années.

En 2021, 3 places supplémentaires sont créées dans le cadre d'aménagement en application des nouvelles normes réglementaires en termes de largeur (1 place rue Marceau et 2 places place de la République).

Action du Service Gestionnaire de l'Espace Public (SGEP) dans le cadre de l'Ad'AP

	Bilan année 2020	Bilan année 2021
Création de potelets à tête blanche	42 724 €	13 318 €
Création de bande podotactile	184 459 €	36 307€
Création / réfection de passages piétons	26 866 €	8446 €
Reprise de trottoirs	23 999 €	17 211 €
Création et réfection de places PMR et signalisation	16 071 €	13 514 €
Total	294 125 €	88 797 €

4. Orientation de la ville en matière de stationnement pour les personnes en situation de handicap

La Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) exceptionnelle, du mardi 25 juin 2019, a pris la décision, en coordination avec les services concernés, de faire évoluer les règles permettant aux personnes titulaires d'une carte européenne de stationnement pour personnes handicapées (CES) ou d'une Carte Mobilité Inclusion portant la mention "stationnement personnes handicapées" (CMI-S) de bénéficier de la gratuité du stationnement en zone payante.

Il suffit désormais d'apposer l'original de la carte CMI-S sur le pare-brise du véhicule ou de celui de l'accompagnant ; plusieurs véhicules peuvent donc accompagner une même personne. La durée maximale de stationnement ne peut être supérieure à 12 heures en zone rouge et 24 h en zone verte.

Plusieurs dysfonctionnements ont cependant été rapportés à la mission Handicap, concernant notamment des verbalisations abusives de véhicules sur lesquels étaient bien apposés la carte réglementaire.

Les personnes à mobilité réduite ont été amenées à contester l'amende et une régularisation a suivi.

Plusieurs réunions de clarification des procédures ont été organisées en présence de la mission Handicap, de la direction de la Tranquillité publique et de la société Effia, délégataire de la gestion du stationnement sur la Ville jusqu'en décembre 2023.

Un point de vigilance a été fait par les Agents de Sécurité sur la Voie Publique (ASVP) sur les véhicules ventouses (véhicules qui ne bougent pas au-delà de 7 jours) à partir du premier signallement.

Une attention particulière est portée au sujet du stationnement illicite sur les places PMR. Dans cette situation, l'élargissement des horaires de la police municipale permettra une capacité d'action accrue, sur une période plus importante.

Depuis 2020 : 34 198 procès-verbaux ont été dressés, dont 15 mises en fourrière.

5. Une attention en proximité : les cellules de veille territoriales et l'arpentage.

Les cellules de veille territoriale sont des instances partenariales en matière de prévention qui réunissent tant les partenaires publics (Ville, Etat, bailleurs sociaux...) que les partenaires associatifs. Elles se réunissent toutes les six semaines dans chacun des secteurs de la Ville et constituent un levier pour les questions touchant à l'accessibilité : en particulier le stationnement illicite sur les places PMR.

Conservatoire à rayonnement départemental (Est Ensemble)

Un premier arpentage par des membres de la CCA s'est tenu le 12 mars 2021, en amont de l'appel d'offre à venir pour la rénovation. A la demande de la CCA du 20 juin 2022, une nouvelle visite a été programmée le 5 janvier 2023, après une 1ère étape des travaux (désamiantage).

La visite sur place des membres de la CCA, du DGST et de la responsable de la mission Handicap a permis de partager les principaux points d'attention : installation d'une rampe extérieure, recherche d'une solution pour créer une deuxième salle de danse accessible et une salle d'enseignement musical, création d'un ascenseur suffisamment large, création de places PMR dans l'auditorium.

Enfin, des préconisations sur la sonorisation, la luminosité, la signalétique incluant la sécurité incendie ont été apportées.

Place de la République

Afin de permettre l'intégration des préconisations liées au handicap, le réaménagement de la place de la République a donné lieu à la mise en place d'une concertation consécutives à deux visites sur site (2019, 2021) en présence des services municipaux, de l'association Handicaps Ensemble et du prestataire maîtrise d'œuvre.

Plusieurs préconisations énoncées ont pu être prises en compte, notamment l'installation d'un jeu inclusif, la création de places de stationnement PMR rue Raspail et la signalisation des entrées et sorties du square pour les personnes malvoyantes. D'autres n'ont pu l'être, car arrivées trop tardivement dans le processus d'élaboration du projet, notamment celle relative à la création d'une scène accessible.



Arpentage place de la République

3. LES ANNEES 2022/2023

A. Les actions d'amélioration de l'accès aux droits et à la vie sociale

Les travaux et actions présentés ici ont été décrits par les différentes directions de la Ville de Montreuil rencontrées en mars et avril 2024. L'intégralité des réalisations ou dynamiques de travail portées par chacune des directions n'a pu être reprise de façon exhaustive.

1. Dynamiques portées par la direction des Sports

La Foulée montreuilloise

Après une interruption de la Foulée montreuilloise en 2020 et 2021, les éditions 2022 et 2023 de la course à pied solidaire se sont déroulées avec une participation en hausse des personnes en situation de handicap. Porté par l'association "A Petits Pas pour Lina", organisatrice de cet évènement solidaire, plus de 50

participants en situation de handicap déclarés se sont inscrits à titre individuel ou en groupe.

Plusieurs structures ou services médico-sociaux de Montreuil ont parcouru les 2,5km, en solo, en fauteuil ou version fauteuil accompagné par une personne valide. Le village handisport ouvert durant toute les courses et jusqu'à 16h est l'occasion de faire découvrir des activités handisport telles que le basket fauteuil, l'handi-boxe, le cécifoot.



La Foulée montreuilloise (édition 2023)

Les activités Handisport

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024, la direction des Sports programme systématiquement une activité handisport lors des différentes manifestations où se déploie un espace de pratiques sportives telles qu'à la Fête de la Ville, les Estivales dans les quartiers durant les vacances de juillet et août.

Cette démarche permet de sensibiliser le « grand public » à la question du handicap. En effet les personnes valides, en pratiquant, se mettent en situation d'une personne porteuse d'un handicap moteur ou sensoriel. Force est de constater que la fréquentation de ces animations par des enfants, jeunes ou adultes handicapés eux-mêmes reste encore relative et nécessitera de continuer à être promue de façon proactive auprès de toutes les montreuilloises et les montreuillois.

Part-âge ! Une boucle solidaire du Secours Populaire

Toujours en perspective des JOP 2024, le Comité de Montreuil du Secours Populaire Français a organisé en septembre 2022 au Parc départemental des Guilands, une course solidaire de binômes d'enfants en situation de handicap et de coureurs valides afin d'alerter l'opinion publique sur les difficultés d'accès au sport de ces enfants et combattre les préjugés sur tous les handicaps.



Pour organiser cette course solidaire, le Comité de Montreuil du Secours Populaire Français a impliqué des jeunes des quartiers prioritaires de la ville (La Noue et Le Morillon) en lien avec les antennes Jeunesse de la Ville de Montreuil et les éducateurs de Rues et cités.

L'objectif est de les impliquer sur un projet de solidarité concret et de les initier aux métiers que pourront générer les JOP 2024 en contribuant ainsi à leur immersion dans la vie active.

Dans ce cadre, le média « D'ailleurs et d'Ici »² et l'Ecole W³ ont proposé quatre modules de formations aux jeunes des quartiers prioritaires de Montreuil impliqués dans le projet. Ce projet s'intègre dans le cadre du Contrat Ville 2022 subventionné par la Préfecture de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Montreuil.

Plusieurs partenaires ont rejoint l'action, à l'instar d'Handicaps Ensemble, du Comité Départemental Handisport, de la Croix Rouge. Les parrains de cette initiative sont Romane Bohringer, Stéphane Sanseverino et Habib Farroukh, artistes montreuillois.

2. Dynamiques portées par la direction du Développement culturel

La Ville de Montreuil est dotée de plusieurs équipements culturels emblématiques, rattachés à différentes institutions en fonction de leurs compétences.

Le Méliès et la Bibliothèque Robert Desnos relèvent d'une compétence intercommunale et sont rattachés à Est Ensemble. Le Centre Tignous d'Art Contemporain, le Théâtre Berthelot et le Théâtre des Roches sont des équipements municipaux, tandis que le Théâtre Public de Montreuil est un Centre dramatique national.

L'ensemble de ces équipements partagent un même objectif, l'accueil de tous les publics, notamment les personnes porteuses de handicap moteur, sensoriel, mental ou psychique.

Le Centre Tignous d'Art Contemporain

L'équipe chargée des publics et de la médiation a été formée pour répondre précisément aux besoins des publics ; le personnel d'accueil est quant à lui sensibilisé aux handicaps.

Le Centre propose à chaque exposition, des visites qui peuvent être complétées par des ateliers de pratiques artistiques adaptés. Ces visites sont imaginées et animées par des artistes-médiateurs sensibilisés aux handicaps et nécessitent un temps de préparation en amont. Elles se font en collaboration avec l'équipe encadrant les groupes et sont réadaptées en fonction des demandes.

² Média alternatif centré sur la déconstruction des préjugés sur toute forme de discriminations.

³ Cette école offre des alternatives à des jeunes n'ayant pas la possibilité d'accéder aux grandes écoles de cinéma ou de théâtre.

Le Centre d'art est accessible à tous les publics en situation de handicap :

- Handicap moteur : accessible aux personnes à mobilité réduite et aux personnes dont les capacités fonctionnelles diminuent en vieillissant.
- Handicap sensoriel : activités multisensorielles conçues à chaque exposition, pour le public en situation de handicap visuel. Des ateliers de pratiques artistiques spécifiques sont proposées aux personnes aveugles et malvoyantes.
- Handicap mental ou psychique : des visites suivies d'un atelier sont organisées en direction des enfants et adolescents accueillis dans des structures médico-sociales.



Photo : Gilles Delbos - Le Montreuillois

CENTRE
TIGNONS
D'ART
CONTEM-
PORAIN

De « Cinéma différence » à « Ciné Relax »

Depuis 2015, la Ville de Montreuil, aux côtés du cinéma Le Méliès puis de l'association Handicaps ensemble est partenaire de l'association nationale Culture Relax qui œuvre pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap dans les lieux culturels.

Ainsi, à chaque saison culturelle, 10 séances ouvertes à tous et particulièrement accueillantes pour les personnes porteuses de handicap sont programmées au Méliès.

Une équipe de bénévoles formée est chargée d'accueillir les personnes dont le handicap entraîne des comportements atypiques (troubles du spectre autistique, polyhandicap...), mais aussi d'informer le public en général, de l'originalité de ces projections.

L'accueil bienveillant et chaleureux proposé par l'équipe de bénévoles créé ainsi un environnement rassurant où chacun peut se sentir légitime à venir au cinéma et profiter d'une séance avec et comme tout le monde. Toutes les salles du Méliès sont équipées de dispositif d'audiodescription, les casques mis à disposition sont gratuits. Lors des séances adaptées, le son est atténué et la lumière diminue progressivement. Le tarif est fixé à 4 € pour la personne en situation de handicap et gratuit pour l'accompagnateur.

En septembre 2022, si les séances Cinéma Différence prennent le nom de Ciné Relax, le dispositif reste inchangé. Le terme « Relax » vise à traduire l'évolution vécue depuis 2005 (date de la création de l'association nationale) avec un accent mis dorénavant sur l'adaptation de l'environnement : un environnement Relax, c'est-à-dire bienveillant et détendu, plutôt que sur la différence supposée des spectateurs.

Théâtre des Roches et l'Instrumentarium

L'Instrumentarium propose des initiations ateliers d'éveil musical et plus largement d'éveil sensoriel à la musique, via des ateliers d'éveil musical à l'attention de plusieurs établissements accueillant des enfants, adolescents et jeunes adultes porteurs de handicap : l'Institut médico éducatif Bernadette-Coursol, la maison d'accueil spécialisée, Les Deux Érables, l'association d'accueil d'enfants autistes, Les Enfants terribles, l'Esat Marsoulan. Chaque projet est co-construit avec les équipes des établissements et les intervenants artistiques. L'objectif est de permettre d'appréhender différents modes de communication individuels et collectifs au sein du groupe par le biais de l'art.

La programmation du Théâtre des Roches veille à proposer des spectacles accessibles à tous les publics. D'avril à septembre, tous les spectacles Arts de la rue et Cirque du Jardin des Roches sont accessibles PMR. Dans la salle de spectacles, non-accessible PMR, des groupes des structures médico-éducatives en lien avec les ateliers d'éveil sont accueillis lors des représentations.

Théâtre jeune public de la Noue

La nouvelle direction du théâtre jeune public a programmé

- Plusieurs spectacles visuels qui, sans être labellisés « relax », sont des pièces non verbales accessibles à de nombreux publics.
- Un spectacle sur l'autisme au cours duquel, des textes écrits sont lus par des personnes avec autisme.

La Bibliothèque Robert Desnos

On y trouve des collections jeunesse dont la constitution prend en compte les questions d'inclusion :

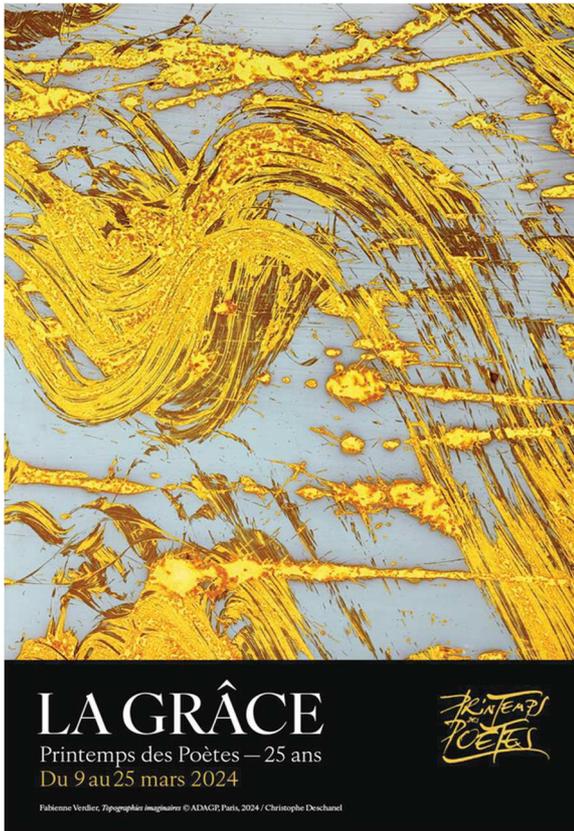
- Albums, documentaires et romans traitant de tous les handicaps (visuel, moteur, auditif, autisme...), permettant une sensibilisation du public jeunesse, des **livres tactiles**.
- Une **collection** de livres pour enfants porteurs de troubles DYS, essentiellement des petits romans.

Cet équipement culturel pratique régulièrement l'**accueil** de groupes (enfants et ados), soit dans ses locaux ou dans ses annexes ou au sein de structures pour jeunes en situation de handicap.⁴

Etat de l'accessibilité des équipements culturels

- Centre Tignous → Accessibilité intégrale (ascenseur)
- Théâtre des Roches → Accessibilité PMR uniquement en RDC
- Café La Pêche, salle de spectacle et bar → Accessibilité PMR / bureaux et studios de répétition non accessibles
- Théâtre Berthelot → salle accessible, difficulté technique pour créer une rampe d'accès (étudier la possibilité de passer par la cour de l'école comme lors des élections)
- Bibliothèque R. Desnos → Accessibilité intégrale

⁴ Une description plus détaillée des actions menées par la bibliothèque Robert Desnos ainsi que les autres bibliothèques de la Ville se trouve en annexe de ce document.



Affiche du partenariat entre la Ville (direction du Développement culturel, mission Handicap) et l'UNAPEI à l'occasion du Printemps des Poètes

3. Dynamiques portées par la direction de l'Urbanisme et de l'Habitat

Urbanisme et accessibilité des espaces extérieurs

La direction de l'Urbanisme et de l'Habitat (DUH) de la Ville de Montreuil, à travers les différents services qui la composent, accompagne la mutation des espaces urbains et des modes d'habitat via, notamment :

- L'accompagnement des porteurs de projets de construction (conception des projets et montage administratif et financier). La traduction des politiques publiques dans la planification des droits à construire, en participant activement à l'ajustement des zones et des règles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Est Ensemble (PLUi), adopté en février 2020, modifié en mai 2022 puis en juillet 2023.
- L'observation des tendances et des besoins en matière d'habitat et de services de proximité.
- Une coordination interservices accrue depuis 2022 permet de multiplier les opportunités, d'établir des liens entre, d'une part, les réalisations immobilières, d'autre part, les carences en offres de services.

Accessibilité des espaces extérieurs communs : largeur, matérialité, pente

La qualité des espaces extérieurs tant aux abords des opérations qu'à l'intérieur des parcelles privées fait l'objet de préconisations et d'un suivi. Ainsi, l'attention portée aux nivellements et au raccordement avec l'espace public tend à améliorer la qualité et l'accessibilité des logements neufs et des locaux en rez-de-chaussée.

A titre d'exemple, citons les projets à l'angle des rues Walwein/Rosny ou Chemin des Redoutes, dans le secteur de la nouvelle station de métro Boissière de la ligne 11.

Les services sont notamment attentifs aux espaces extérieurs communs (pentes, éviter les emmarchements) et aux dispositions des espaces communs : locaux pour les ordures ménagères, vélos.

A ce titre, l'opération de logements du 33 rue de la Demi-Lune (Séquoia) est exemplaire : une allée piétonne en pente douce suit le nivellement du terrain et dessert l'ensemble des logements neufs intermédiaires qui s'organisent en long, dans la profondeur de la parcelle. Le Service Etudes et Développement Urbain (SEDU) a été vigilant sur la disposition de cette allée piétonne : largeur, matérialité, pente...

Connaissance du parc de logements sociaux par rapport aux questions d'accessibilité et d'adaptation au handicap

Les logements sociaux font l'objet d'une immatriculation obligatoire au « RPLS », le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux. Ce répertoire comprend obligatoirement les logements sociaux familiaux détenus par les bailleurs. Y figurent aussi, bien qu'il n'y ait pas d'obligation pour cela, des logements familiaux non conventionnés, des logements en résidences sociales ayant bénéficié de financements spécifiques, voire d'autres logements à statut privé.

Etat de l'accessibilité du parc locatif (données 2023)

(Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux)

Indicateurs PMR	Logements sociaux familiaux	Autres logements	Total général	%
0 = non accessible	11 694	867	12 561	68 %
11 = abords accessibles, logement non adapté	2012	120	2132	12 %
12 = abords accessibles, logement adaptable	276	1	277	1 %
13 = abords accessibles, logement adapté	267	15	282	2 %
19 = abords accessibles, éléments sur le logement inconnus	501	38	539	3 %
99 = aucune donnée	2 436	292	2 728	15 %
Total	17 186	1333	18 519	

Seuls 2% des logements sont recensés « accessibles et adaptés » dans le RPLS, sur les 18 519 logements recensés, 68% sont déclarés inaccessibles et non adaptés.

Le RPLS 2023, le dernier mis à disposition, recense 18 519 logements, dont 17 186 logements sociaux familiaux. On y constate un réel effort d'apport d'informations sur l'accessibilité du parc, par rapport aux autres années.

Demande de logement social

Le formulaire de demande et la question du handicap

Le formulaire de demande de logement comporte un volet dédié au handicap : chaque personne porteuse de handicap peut être identifiée et remplir cette partie de questionnaire extrêmement détaillée et rarement remplie.

Cependant, des interrogations existent sur l'utilité des détails proposés : dans la mesure où les détails d'adaptation du logement sont rarement connus par le service Logement de la DUH, il n'est donc pas évident de rapprocher les besoins exprimés et les logements mis à disposition.

Malheureusement, le risque est que plus les détails fournis par le demandeur seront nombreux, moins la collectivité aura la capacité de mettre en face un logement correspondant, alors que des adaptations sont possibles après.

Caractéristiques des demandeurs (données 2023)

Les demandeurs sont porteurs de handicap moteur pour 45%

- 86% de handicap des membres inférieurs
- 46% de handicap des membres supérieurs

Les demandeurs sont porteurs de handicap sensoriel

- 12%, dont 71% de déficience visuelle
- 49% de déficience auditive), les deux peuvent être cumulatifs
- 44% des dossiers évoquent des handicaps évolutifs.

Comme l'ensemble des demandeurs, 60% d'entre eux font partie d'un ménage de moins de 3 personnes. Ils sont aussi un peu plus nombreux à n'avoir aucun lien à Montreuil (30% contre 27% de l'ensemble des demandeurs).

Des difficultés plus importantes pour les PSH à avoir accès au logement social (demandes > 3 ans) données 2023

Demandeurs porteurs de handicap dont le handicap est reconnu par la MDPH	72%
Ensemble des demandeurs	59%

Les demandeurs porteurs de handicap ont des demandes plus anciennes que l'ensemble des demandeurs (72% ont une demande de 3 ans et plus, alors que 59% de l'ensemble des demandeurs sont dans ce cas), ce qui confirme leurs difficultés d'accès au logement social.

Ressources mensuelles de référence plus faibles que l'ensemble des demandeurs (données 2023)

	Ensemble des demandeurs	Demandeurs porteurs de handicap
Références inférieures au plafond PLAI	74%	86%
Dans les 2 premiers quartiles de ressources	52 %	88 %

Les difficultés tiennent probablement aux ressources plus faibles de ces demandeurs (86% ont des revenus de référence inférieurs au plafond PLAI, contre 74% pour l'ensemble des demandeurs). Il y a d'ailleurs parmi eux une surreprésentation des demandeurs ayant des ressources mensuelles entrant dans les 2 premiers quartiles de ressources : c'est le cas de 88% d'entre eux, alors c'est celui de 52% de l'ensemble des demandeurs.

Les besoins spécifiques d'aménagement du logement : motif des demandes (données 2023)

Demandes sur l'accessibilité : ascenseur	51%
Logement actuel inadapté au handicap	38%
Demande d'un logement de 4 pièces et plus	31%
Demandes de localisation de proximité (famille ou établissement hospitalier)	27%
Demande de douches sans seuil	24%
Logement trop petit	16%
Baignoire adaptée	18%

Les demandeurs porteurs de handicap dont le dossier est connu de la Ville de Montreuil

Sur les 8 857 dossiers déposés auprès de la Ville de Montreuil, 818 font état de la présence d'au moins une personne porteuse de handicap dans la famille, soit 9%. Cette part est stable sur les dernières années.

Parmi ces dossiers, 32 font l'objet d'un suivi dans le cadre soit du relogement opérationnel, soit des partenariats liés aux hébergements (pensions de famille, résidences sociales).

Concernant les éléments descriptifs du handicap portés dans la demande, ils sont déclaratifs et parfois remplis par les demandeurs eux-mêmes, dont certains pensent que la mise en avant du handicap peut donner un avantage dans l'attribution d'un logement, ce qui n'est objectivement pas systématique.

L'offre de logement social

Concernant les offres de logement social reçues par la Ville, on constate une difficulté à travailler sur le parc existant et un décalage entre l'offre et la demande.

Des améliorations apparaissent néanmoins, au cas par cas, avec les bailleurs. Les leviers sont plus forts sur les logements neufs, car cela s'inscrit dans un cadre réglementaire. Sur 161 offres reçues en 2024, 35 offres sont issues d'opérations neuves, dont 5 offres clairement identifiées comme étant des logements adaptés PMR.

Les attributions de logements à des personnes porteuses de handicap

Sur 139 attributions au titre des réservations de la Ville de Montreuil connues à la fin de l'année 2023, 10 ont concerné une famille ayant déclaré la présence d'une personne porteuse de handicap en son sein, soit 7% des attributions de logement. Ce pourcentage est à peu près stable et témoigne d'une légère sous-représentation des relogements par rapport à l'ensemble des demandes (9% de demandes indiquant un handicap).

4. Dynamiques portées par la direction de la Petite enfance

La Ville de Montreuil est engagée dans une logique inclusive pour accueillir dans ses crèches municipales des enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap autour dans un plan d'actions coordonnées : détecter, repérer, accompagner les parents et les diriger vers les bons interlocuteurs pour la prise en charge de l'enfant et la mise en œuvre du projet pédagogique :

Trois phases rythment l'accueil en crèche

- 1ère phase : évaluation des dossiers avec priorisation et pondération positive.

Chaque année au printemps et à l'automne, une Commission d'Admission des Modes d'Accueil (CAMA) se réunit afin d'étudier les demandes et d'attribuer les places en crèche.

Cette Commission rassemble les directions des structures municipales, les directions des Relais Petite enfance, la direction de la Petite enfance de la Ville de Montreuil, les médecins des crèches et la responsable de circonscription de la PMI.

A Montreuil, le nombre de places disponibles dans les équipements permet de répondre à 20% des demandes. Les demandes sont étudiées de façon collégiale, à partir d'une pondération objective et commune à tous les dossiers. Les places sont ensuite attribuées en fonction des disponibilités par structures et de l'équilibre des tranches d'âge.

En l'absence de réponse positive, une orientation vers les Relais Petite Enfance est proposée.

- 2ème phase : un référent Santé Accueil Inclusif dans toutes les structures.

Plusieurs dispositifs et outils existent pour assurer cet accueil. Un repérage et dépistage précoce sont assurés avec l'appui du pôle Santé, interne à la Direction, avec deux médecins et une psychologue spécialisée des Troubles Neuro Développementaux qui accompagnent les équipes et les parents.

- 3ème phase (entre crèche et maternelle) : le projet Passerelle

Ce dispositif d'accompagnement des enfants, des parents et des professionnels, vise à établir une continuité éducative. Il constitue un accompagnement de la transition, entre la crèche, l'école et le centre de loisirs. Concernant le recrutement dans les crèches, les collectivités connaissent actuellement des tensions au niveau des ressources humaines. Ces carences en personnel ont malheureusement un impact sur l'accueil inclusif. Des investissements pour du matériel spécifique (couverture lestée ; mallette d'aide au dépistage pour les professionnels...) ont été réalisés et des conseils de crèches avec les parents ont également été réinstallés.

Recensement des enfants en situation de handicap accueillis dans les crèches municipales en 2023

Crèche Emmi Pikler	1
Crèche Lounès Matoub	1
Crèche Ethel Rosenberg	2
Crèche Sur le toit	3
Crèche Nelson Mandela/Doris Lessing	4
Total	11

Retour sur le 6e Forum Petite Enfance



**Retour sur le 6e Forum
Petite Enfance**

Aurélie Jean nous emmène dans les coulisses du Forum Petite enfance qui a réuni plus de 700 parents, enfants et professionnels, samedi 11 février !

5. Dynamiques portées par les directions de l'Éducation et de l'Enfance

L'organisation des accueils pour enfants en demi-journée ou en journée dans les centres de loisirs de la Ville est une démarche qui nécessite une attention particulière aux besoins individuels de chaque enfant, surtout en ce qui concerne leur handicap et leur capacité à s'intégrer dans un environnement collectif.

Cela implique une collaboration étroite avec les familles pour organiser les modalités d'accueil en cohérence avec le développement de l'enfant tout en respectant ses limites.

L'objectif est de fournir un cadre sécurisant et stimulant où les enfants peuvent s'épanouir et interagir avec leurs pairs, favorisant ainsi leur inclusion sociale et leur bien-être général.

A titre très exceptionnel, des enfants qui sont en rupture de scolarité et qui par le passé fréquentait l'accueil de loisirs continuent à être accueillis, le temps que la famille trouve une solution pérenne. Ces accueils ne sont pas sans poser des difficultés aux équipes d'encadrement qui se sentent parfois démunies à l'accompagnement de certains enfants.

Avant l'inscription, une rencontre préalable des professionnels est organisée avec la famille. Des liens sont établis avec la direction de l'Enfance et la mission Handicap, l'objectif est de rassurer les équipes sur le travail qu'elles mènent auprès des enfants et de formuler des préconisations pour aller vers davantage d'inclusion, par de la sensibilisation et/ou un accompagnement sur place grâce au réseau des acteurs.

Enfin, l'accueil dans les Centres de loisirs constituent un espace de concertation pluriprofessionnelle avec l'Education nationale, le Centre de loisirs et les parents.

*Nombre d'enfants en situation connue de handicap, accueillis
au moins une fois au sein des accueils de loisirs en 2023*

Nombre d'enfants âgés de 3 à 5 ans	40
Nombre d'enfants âgés de 6 à 12 ans	100

Nombre d'accueils d'enfants en situation de handicap sur le temps périscolaire ou en centre de loisirs.

Sur quel temps de l'enfant ?	Accueil de matin	Pause méridienne temps scolaire	Soirée	Mercredi	Vacances scolaires
Présences annuelles	2 196	11 035	5 859	2 025	1 702
Moyenne journalière	15	76	40	56	34

Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis au sein des centres de vacances en 2023.

Allevard			Saint-Bris	
Séjours	Enfants	Animateurs	Enfants	Animateurs
Printemps	1	1	1	Pas besoin d'animateur supplémentaire
Juillet	1	1		
Août			1 enfant présenté le jour du départ	Pas d'animateur supplémentaire possible

Les actions avec l'Education nationale portées par la direction de l'Education sont décrites dans la partie 13 de ce chapitre.

6. Dynamiques portées par la direction de la Jeunesse et de l'Éducation populaire

Sensibilisation des jeunes à la différence au travers de la lutte contre les discriminations et le harcèlement

La Direction de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (DJEP), composée notamment des services « Jeunesse » et « Centres Sociaux » souhaite sensibiliser les jeunes au handicap autour de la transmission de valeurs, par le biais du sport.

Une « Après-midi de sensibilisation et de pratique à l'handisport » a été organisée en mai 2022 puis en avril 2023, dans la continuité des jeux paralympiques d'hiver et la perspective des JOP 2024.

Sont intervenus des éducateurs sportifs du **Comité Départemental Handisport** avec mise en place d'ateliers tels que le basket-fauteuil, le cécifoot ou encore le parcours de motricité...

Cette action permet de sensibiliser les jeunes à la question du handicap en les mettant en situation d'une personne porteuse d'un handicap moteur ou sensoriel.

Cependant, la fréquentation de ces animations par de jeunes handicapés eux-mêmes restent encore trop rare. Un jeune autiste accueilli régulièrement en antenne jeunesse a participé à l'après-midi handisport lors de l'édition 2023.

La mission Handicap, qui participe à cette initiative, porte avec la DJEP la réflexion sur une évolution vers un événement plus inclusif qui verrait la participation des jeunes des centres sociaux, des antennes jeunesse accompagnée par les professionnels paramédicaux fréquentant les ESMS de Montreuil.

A noter que la DJEP prévoit systématiquement, dans son budget général, la location de minibus PMR pour toute sortie pendant les vacances scolaires.



Sensibiliser les jeunes à la différence

Le respect, la tolérance et la cohésion ont été les maîtres mots de la journée de sensibilisation au handisport et de pratique organisée par le service Jeunesse, le 26 avril dernier, au centre sportif Arthur-Ashe. De 14 h 30 à 17 h, de jeunes Montreuillois se sont essayés au rugby et au basket en fauteuil roulant.

7. Dynamiques portées par la direction de la Citoyenneté et vie des quartiers

La Direction de la Citoyenneté et Vie des Quartiers a notamment la responsabilité des antennes de quartier ainsi que l'accompagnement de projets d'amélioration en proximité (budget participatif, gestion urbaine de proximité...).

Les antennes de quartier, bien identifiées par la population et installées au cœur des différents quartiers de Montreuil, constituent des lieux d'accueil et de projets au service de la population accueillie. Sensibilisées à

la question du handicap, chacune des antennes de quartier contribue, avec l'appui du réseau associatif, à une dynamique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en leur sein.

Relations avec les associations dans les Antennes de quartier

- Antenne Jules Verne : les associations Ludoléo et le Fait-Tout accueillent 1 fois par semaine des personnes à mobilité réduite pour des activités.
- Antenne République / Bas Montreuil : des ateliers de poésie sont organisés avec les travailleurs de l'ESAT Marsoulan.
- Antenne Blancs Vilains : l'association Jardin des créateurs propose une réflexion sur des aménagements.
- Antenne la Noue / Parking Joliot-Curie : fréquentation de personnes handicapées au centre social (mal voyants, jeunes résidents en situation de handicap), permanence handicap 1 fois par mois, selon les demandes.
- Antenne Marcel Cachin : un arpentage avec l'association Handicaps Ensemble sur le quartier Paul Signac a été réalisé en effectuant une marche d'accessibilité sur l'espace public, en 2023.

Permanences hebdomadaires des écrivains publics

Des permanences écrivains publics gérées par le service Intégration se déroulent (1 fois par semaine) dans les Antennes de quartiers.

Des demandes d'accès aux droits en lien avec la question du handicap sont régulièrement posées. Il est à noter qu'à ce jour, il n'existe pas de bilan quantitatif sur la question.

Prise en compte de l'accessibilité dans les projets participatifs (Budget Participatif 3)

Deux projets inclusifs ont été présentés et élus au titre des projets participatifs :

- Du handicap au jardin et du jardin à la ville

Le projet vise à animer des ateliers de jardinage pour des personnes en situation de handicap psychique au jardin partagé "Les Chlorophylliens", au sein du square Marcel Cachin. Ces ateliers pourront se faire en lien avec l'ESAT Pierre Boudet. L'achat des bacs potagers et du matériel de jardinage pourra faire l'objet d'une subvention d'investissement attribuée à l'association Les Chlorophylliens, porteuse du projet.

L'objectif est de permettre des échanges entre participant(e)s et habitant(e)s du quartier ainsi qu'une meilleure visibilité de ce handicap, le jardin étant visitable aux horaires d'ouverture du square. Les animateur(e)s de ces ateliers sont expérimenté(e)s en jardinage et sur le plan du soutien relationnel.

- Un terrain multisport plus qualitatif et des agrès sportifs dans la Cité de l'espoir

Dans l'élaboration du projet, les jeunes ont pris en compte le côté accessible des agrès sportifs pour les personnes porteuses de handicap.

8. Dynamiques portées par la Direction Droits Démarches et Documents (4D)

La Direction « 4D » intègre la question de l'accessibilité dans ses différentes missions d'accueil du public. Ceci se manifeste notamment par la mise en œuvre des différentes obligations en matière d'accessibilité physique (banque d'accueil adaptée PMR, accessibilité de l'ensemble des équipements accueillant du public dans la Tour Altaïs...).

Plus spécifiquement, en lien avec la direction de la santé, cette direction a également déployé deux projets au regard des besoins d'une partie de la population en situation de handicap.

Accessibilité des services publics aux personnes sourdes et malentendantes

La Ville de Montreuil met à disposition deux dispositifs d'interprétariat en Langue des Signes Française.

- Recours à une prestation d'interprétariat en Langue des Signes Française

Depuis 2013, la Ville fait appel à différents prestataires pour intervenir lors de manifestations locales (Vœux du Maire, Forum des associations, Ciné débat, conseil de quartier...) ou de RDV dans un service municipal (consultation médicale, inscription crèche, stage professionnel...) et permettre une fluidité dans la communication entre la personne sourde et l'agent de la Ville.

Coût des prestations sur le budget de la mission Handicap⁵

2020	2 430 €
2021	6 200 €
2022	2 990 €
2023	800 €

- Dispositif ACCEO

Depuis juin 2019, la solution ACCE-O est disponible dans tous les services de la Ville.

La mise en place de ce dispositif permet de rendre autonome les personnes sourdes ou malentendantes dans leurs démarches auprès des services publics.

Ces derniers sont équipés d'une application leur permettant de faire appel directement à un interprète en langue des signes ou à un transcritteur instantané de la parole.

Cette application peut s'utiliser sur écran, sur smartphone, ou sur tablette (les centres de santé, l'hôtel de ville, et l'accueil de la tour Altaïs en disposent).

Ce service s'étend aussi aux échanges téléphoniques. L'abonnement annuel, payé sur le budget de la DS2IN s'élève à 115 00€.

Par ailleurs, les centres municipaux de santé ont souscrit une offre complémentaire d'interprétariat en langues étrangères. En 2023, le dispositif a été mis à disposition de nouveaux services (Point Information Jeunesse, musée de l'Histoire Vivante).

Montreuillois-e-s sourd-e-s ou malentendant-e-s
Pour toutes vos démarches administratives avec les services de la Ville :

- Votre santé** (icône stéthoscope)
- Vos documents administratifs** (carte d'identité, mariage, inscriptions, renseignements etc.) (icône globe et PASS)
- Votre logement** (icône maison)

vous pouvez bénéficier d'un interprète en langue des signes française

Gratuit sur rendez-vous en partenariat avec l'association SITE LSF
Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Contact : **06 20 35 89 87**
site.lsf@hotmail.fr
missionhandicap@montreuil.fr

Montreuil.fr

⁵ La baisse du budget s'explique par une répartition différente de l'enveloppe consacrée à cette dépense. En effet, jusqu'en 2022, plusieurs prestations correspondaient, non pas à un service public municipal, mais à des réunions avec l'établissement scolaire de l'enfant, adolescent sourd ou mal entendant. C'est dorénavant l'Education Nationale qui prend en charge le coût de cet interprétariat.

9. La mise en œuvre des aides aux transports

Aide du département

Le **forfait améthyste** est un forfait associé au Pass Navigo qui permet de voyager toute l'année pour un montant réduit. Les personnes en situation de handicap et les personnes retraitées âgées de plus de 60 ans non imposables sur le revenu et résidant depuis au moins un an en Seine-Saint-Denis peuvent obtenir ce forfait sur leur Pass Navigo. Il permet de voyager toute l'année pour un montant très réduit par rapport au Pass Navigo plein tarif (en 2023, de 26 à 48 € par an selon les zones choisies).

Aide de la Ville

Le service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite de la Ville de Montreuil est géré par le Centre Communal d'Action Sociale et réalisé par la société FlexCité jusqu'en 2023 (puis changement de prestataire).

Un minibus avec chauffeur, adapté au transport des fauteuils roulants (plan incliné) facilite les déplacements des personnes à mobilité réduite à l'intérieur de la commune, du lundi au samedi.

Conditions d'accès :

Le minibus est destiné aux personnes qui ne peuvent pas emprunter les transports en commun. Il est réservé en priorité aux personnes à mobilité réduite qui exercent une activité professionnelle, pour les trajets domicile-travail, au début et à la fin de chaque demi-journée. Le minibus circule à la demande.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 7H à 19H // samedi de 8H à 12H, sauf dimanche et jours fériés.

Lors de sa prise en charge, l'utilisateur doit obligatoirement présenter sa carte d'abonné "Carte Mobilité" au conducteur. Le prix du trajet est aligné sur celui du ticket de métro vendu au détail (2€10 au 13/09/2023).

La carte d'accès est délivrée par le service Solidarités du CCAS sur présentation d'une carte d'invalidité ou d'un certificat médical.

Prestations transport	2022	2023
Carte améthyste (département)	1 189	996
Transport adapté (CCAS)	99	32

10. Dynamiques portées par la direction des Ressources humaines

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

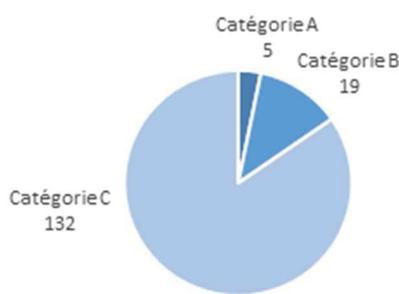
Dans la sphère professionnelle, la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), octroyée par une notification de la MDPH permet de pouvoir accéder à un emploi en milieu ordinaire tout en bénéficiant d'un aménagement de poste.

Agents en situation de handicap à la mairie de Montreuil et au CCAS, données transmises au FIPHFP

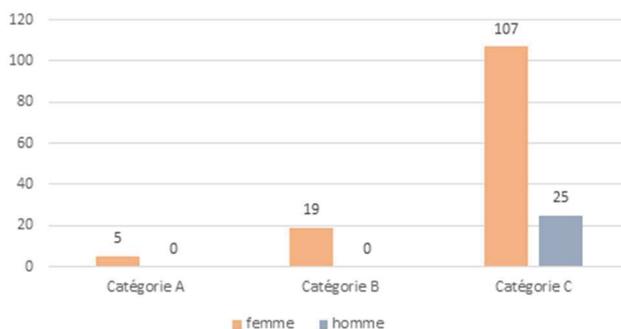
L'obligation du taux d'emploi faite aux employeurs publics s'élève à 6% des effectifs : elle est de **6,01% pour la Ville de Montreuil**, soient 156 agents dont 132 en catégorie C et **12% pour le CCAS**, soit 12 personnes dont 8 en catégorie C.

Au sein de la DRH, plusieurs professionnels sont en charge du suivi des personnes en situation de handicap, en particulier : une chargée de mission droit, santé et handicap ; un chargé de mission en charge du maintien dans l'emploi ; une formatrice interne accompagnant les personnes en reclassement pour raison de santé ; un ergonome...

Répartition des agents par catégorie statutaire



Répartition des agents par catégorie statutaire et par sexe



Les agents bénéficiaires de l'obligation de l'emploi (BOE) sont principalement des femmes et majoritairement issus de la catégorie C au sein de la collectivité.

Le Duo Day

Durant une journée, au mois de novembre, des milliers d'employeurs privés, publics ou associatifs, partout en France, en proposant une grande diversité de métiers, ouvrent leurs portes à des personnes en situation de handicap pour une immersion professionnelle en duo avec l'un de leurs collaborateurs ou de leurs agents.

Cet événement national, piloté par le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées, a pour objectif d'agir concrètement pour l'inclusion par l'emploi : c'est en effet pour la personne handicapée une opportunité pour découvrir le milieu ordinaire, le monde du travail, un métier ou un secteur d'activité.

Pour l'accueillant, le Duo Day est l'occasion de faire découvrir sa profession, de partager un savoir-faire avec une personne en situation de handicap, de découvrir ou mieux connaître le monde du handicap. Le Duo Day est aussi (surtout ?) une rencontre humaine

A Montreuil, en 2023, la mission Handicap a organisé la quatrième participation de la Ville, en sollicitant les différents services et agents de la ville pour constituer un duo avec une personne en situation de handicap, un travailleur ou stagiaire ou encore un élève d'un établissement médico-social de Montreuil.

Nombre de duos constitués

2020	3 duos
2021	7 duos
2022	22 duos
2023	9 duos + visites de sites + stages longs

La diminution du nombre de « duos » constitués en 2023 s'inscrit dans la volonté de travailler avec les services volontaires, dont le nombre a légèrement diminué, à des stages plus qualitatifs et notamment plus longs, sur plusieurs jours ou semaines.

Le Duo Day se termine à Montreuil par une réception en salle des Mariages où sont réunis les duos, leur responsables, l'élue au handicap et le Maire. Cette petite cérémonie est un moment fort pour nombre des personnes présentes. Il est également remis un cadeau à chaque personne accueillie et un goûter réalisé par un ESAT est servi aux convives.

Montreuil et ses DUOS

DuoDay 2020	3 binomes
DuoDay 2021	7 binomes
DuoDay 2022	22 binomes

Je participe au DuoDay

DuoDay 2022

Emploi & handicap,
et si on commençait
par un DUO ?

11. Dynamiques portées par la direction de la Santé

La Direction de la Santé à Montreuil organise le fonctionnement de trois Centres Municipaux de Santé, tous accessibles PMR. Elle porte également un Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS, en charge de la lutte contre l'habitat insalubre, le saturnisme et la mise en œuvre de différents règlements sanitaires autour des pollutions, de l'hygiène alimentaire...). Enfin, cette direction met en œuvre différentes actions de prévention, de promotion, d'éducation pour la santé et de pilotage des missions « santé mentale » et « handicap ».

Le Contrat Local de Santé 3 (2018-2022) prolongé jusqu'en 2024

Le Contrat local de santé a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales, territoriales et sanitaires.

Il met en œuvre des actions sur les déterminants de la santé : logement, sport, alimentation, sommeil (...) et il participe à la construction des dynamiques territoriales.

Il est un outil de mobilisation et de coordination privilégié des professionnels de santé et des institutions.

En sont signataires : la Ville de Montreuil, l'ARS, la Préfecture, le Conseil départemental, la CPAM, le CHI André Grégoire, Est Ensemble, l'hôpital Ville Evrad, l'Inspection académique de l'Education Nationale.

Il comporte six axes stratégiques

- Prévention et Promotion à la santé
- Parcours de santé
- Santé mentale
- Périnatalité, santé des femmes et des enfants
- Addictions santé sexuelle, lutte contre les IST
- Santé environnement

Parmi les 29 fiches actions qui le constituent, trois sont plus spécifiquement en lien avec le handicap

- Favoriser l'accès aux droits aux personnes en situation de handicap et l'accessibilité à la culture, santé, éducation, sport, emploi...
- Sensibiliser au handicap
- Fluidifier le parcours de vie/de santé des personnes en situation de handicap et soutenir les aidants

La mission « Santé mentale »

Jusqu'en février 2022, le poste de chargé de mission en santé mentale était occupé à mi-temps par un médecin, parti à la retraite, au printemps 2022. Son remplaçant occupe ce poste à 100% depuis août 2022. Les actions mises en pause en raison d'une nouvelle prise de fonction, sont relancées à partir de l'année 2023 :

- Reprise des travaux du Conseil Local en Santé Mentale avec la réinstallation des comités de pilotage « Adultes » et « Jeunes et adolescents ».
- De nouveaux axes généraux sont développés autour de la démocratie sanitaire et la représentation des personnes concernées : normaliser la question de la santé mentale et faire participer à la réflexion les personnes en situation de handicap psychique.
- Mise en place de groupes de travail :
 - Santé communautaire / participation citoyenne des personnes concernées
 - Accès et maintien dans le logement
 - Prévention et postvention du suicide
 - Travail avec les adolescents et les jeunes adultes concernés par la santé mentale
 - Réflexion sur la mise en place d'un espace de concertation autour des situations complexes de jeunes

- Relance du Réseau d'Etude de Situation d'Adulte en Difficulté (RESAD) avec une réunion toutes les 6 semaines permettant l'analyse de 4 situations par RESAD
- Refonte de l'information sur le site de la Ville : « la santé mentale : nous sommes tous concernés », permettant de la rendre plus accessible
- Lancement en décembre 2023 d'une première formation en Premiers Secours en Santé Mentale⁶ (PSSM) à destination de 14 agents de la Ville et 2 partenaires externes par session (formation à la relation d'aide sensibilisation, action de déstigmatisation)
- Accompagnement à la rédaction de directives anticipées en psychiatrie.
- Amélioration de l'organisation du parcours de soins.

La mission Handicap

Au sein de la direction de la Santé, la mission Handicap doit notamment initier, soutenir et coordonner, avec les autres services municipaux, les associations et les partenaires institutionnels, tout projet visant à favoriser l'effectivité des droits des enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap.

Le fonctionnement des permanences handicap.

Nombre d'usagers reçus (une ou plusieurs fois/an)

2020 (année partielle)	11
2021	90⁷
2022	63
2023	50

Rendez-vous en présentiel

- En moyenne chaque personne se présente aux permanences 1 à 3 fois par an
- Temps consacré à cet accueil : 1 heure environ

Contacts pris via les appels téléphoniques ou les mails

• Temps consacré : appels de 30mn à 1 heure, y ajouter la transmission de documentation ad-hoc, soit 1 heure supplémentaire.

Demandes formulées par les usagers

• Rédaction du dossier MDPH (initial et renouvellement, explications et clarification des notifications MDPH, suivi ...)

Transferts dossier entre départements, dossiers demandes de travaux via PCH, financement véhicules...)

- Demandes de transports (adultes, enfants)
- Dossiers aménagement du logement, (30 demandes depuis septembre 2020)
- Recherche d'établissements d'accueil pour enfants et adultes
- Demandes d'accueil de loisirs périscolaires enfants
- Recherches de participations financières diverses de la ville
- Accompagnement des personnes âgées vers des dispositifs (ADPA, aide-ménagère...)
- Dysfonctionnements des télécommandes (fournies par la Ville) pour actionner les feux tricolores sonores et les balises sonores placées sur les bâtiments communaux
- Dépôt de candidatures stages et emplois
- Recherches relais écoles (GEVASCO, AESH...)
- Recherches d'organismes et financements pour les vacances
- Aide à l'élaboration du dossier unique d'inscription dans les établissements
- Conseil sur les dossiers ressources CAF, impôts fonciers pour exonération, autres formulaires officiels dont recours divers
- Demandes diverses : conseils à la suite d'accidents de travail, dossiers, sécurité sociale, Cramif, tutelle, cure médicale...

⁶ Le chargé de mission « santé mentale » est formateur agréé pour les PSSM adultes et jeunes.

⁷ Le nombre significatif d'usagers reçus en 2021 est lié à la situation de blocage exceptionnelle pendant la période Covid : dossiers MDPH bloqués et situations complexes

Actions de coordination entre partenaires institutionnels et associatifs

- Actions de coordination avec : SSD, PRE, DIH93, OPHM, EEH, Tuteurs privés, Scolaire (Directeur, référente handicap académie), CAF, associations...
- Suivi de situations envoyées par des Assistantes Sociales du SSD et parfois la CAF

Partenariats

- Services municipaux, (CCAS, Solidarités, Centres sociaux, Antennes de quartiers, Médiation sociale, Intégration (écrivains publics), Education (PRE), l'APE (inscriptions) stages Duo Day, PASS ville, DRH (Environnement social au travail), Service Communal Hygiène et Santé, Service logement
- SSD et permanences autonomie /MDPH, OPHM et EEH, DIH93, CAF, Circonscriptions académiques, Directeurs d'écoles (Diderot Élémentaire en particulier), MIEJ
- Associations : SFM (centre social), 2 mains pour s'entendre, Handicaps Ensemble, Espaces Conseil et Découverte (les vendredi -Blanc Vilain), Droit pluriel, Solienka, Bol d'Air, La même, UNAFAM

B. Les actions d'amélioration de l'accessibilité des bâtiments communaux

1. Le bilan à mi-parcours de l'Agenda d'Accessibilité Programmé

Entre 2017 et 2020, la Ville a engagé 22,4 M€ de travaux d'entretien sur les bâtiments communaux, dont 4,6% ciblés sur l'accessibilité, soit 1M€.

De 2021 à 2023, ce montant de 250 000€ par an est pérennisé sur les réhabilitations consacrées à la remise aux normes accessibilité.

Exemple de la programmation 2022, accessibilité des équipements recevant du public

Equipement	Nature des travaux	Budget
Groupe scolaire Jules Ferry	Elargissement des portes pour passage de 90cm Création d'une rampe PMR Marquage contrasté des marches	30 000€
Elémentaire Joliot Curie 1	Création d'un visiophone aux normes PMR	16 800€
Maternelle Joliot Curie	Création d'un visiophone aux normes PMR	19 200€
Maternelle Joliot Curie	Réaménagement d'un sanitaire PMR	6 000€
Elémentaire Marcelin Berthelot	Création d'un sanitaire PMR	10 000 €
Elémentaire Nanteuil	Création d'un visiophone aux normes PMR (23 400€
Maternelle Danton	Elargissement des portes pour passage de 90cm Marquage contrasté des marches	20 000€
Elémentaire Romain Rolland	Création d'un visiophone aux normes PMR	16 500€
Maternelle Diderot	Changement de l'EPMR	50 000€
Gymnase Auguste Delaune	Mise aux normes PMR des douches	12 200€
Café la Pêche	Elargissement des portes pour passage de 90cm	5 000€
Ex Antenne VDQ République	Aménagement d'un sanitaire Elargissement des portes pour passage de 90 cm Création d'une rampe intérieure et d'un sanitaire	6 000€ 35 000€
Total		250 100 €

2. Accessibilité des équipements scolaires et jeux inclusifs

L'accessibilité des locaux et des espaces extérieurs dans les bâtiments scolaires s'est largement améliorée, désormais sur 52 écoles maternelles, primaires ou groupe scolaire :

- 20 sont 100 % accessibles,
- 20 sont partiellement accessibles,
- 3 sont en étude des conditions de mise en accessibilité.

Au-delà de l'accessibilité de l'ensemble des équipements scolaires, un enjeu important est également celui de l'accessibilité et de la sécurisation des jeux dans les cours d'école. Cette action se poursuit avec, par exemple, les travaux menés dans la cour de l'école Jean Jaurès (aménagement structure et sol souple, pour un montant de 246 000 €)

3. Installation de balises sonores

Améliorer l'accessibilité de toutes et tous aux différents équipements et services situés sur son territoire c'est notamment favoriser la continuité de la chaîne des déplacements. En pratique, tout obstacle entre le cadre bâti, l'espace public, la voirie et les moyens de transport doit être supprimé pour que cette continuité du déplacement soit assurée pour toutes et tous.

C'est dans cette optique que la Ville s'est engagée dans l'équipement à l'entrée de certains bâtiments de balises sonores, intégrant une phase de concertation permettant de définir les ERP pour lesquels le besoin est le plus important.

Ces balises, qui prennent la forme de petit boîtier, sont installées en haut de la porte d'entrée des équipements. Le message sonore, qui indique le nom de l'équipement et différentes informations (horaires, services proposés...), est déclenché par la personne mal ou non voyante grâce à une télécommande ou via une application smartphone.



Balise sonore à l'entrée du CMS Léo Lagrange

Ainsi en mai 2017, à titre expérimental, 3 ERP municipaux⁸ jugés prioritaires ont été équipés :

- Le CMS Daniel Renault,
- L'Hôtel de Ville
- Le centre administratif Opale

Les retours concluants ont encouragé la mission Handicap à poursuivre les installations sur d'autres ERP.

En effet, les dispositifs sonores sont les plus efficaces pour permettre l'information et le guidage des personnes mal et non voyantes sur l'espace public.

17 autres balises ont donc été acquises et ont été progressivement installées sur les équipements municipaux suivants :

Balises installées en 2022

- 2 à l'hôtel de ville (entrée accueil public à gauche + entrée du Point Information Jeunesse à droite)
- Maison des associations et des initiatives citoyennes rue Franklin
- Centre de quartier Jean Lurçat place du marché Croix-de-Chavaux
- Centre social Lounès Matoub place de la République

Balises installées en 2023

- Théâtre Public de Montreuil
- Théâtre Berthelot
- Théâtre des Roches (accès public rue Antoinette)
- Centre de santé Léo Lagrange
- Centre d'art contemporain Tignous
- Mairie annexe Blancs Vilains
- Centre social Esperanto au Morillon

• ⁸ A noter que deux autres établissements non gérés par la Ville en sont dotés également : le cinéma Méliès et le magasin Naturalia.

- Antenne de quartier 100 rue Hoche
- Centre sportif Arthur Ashe
- Tour Altaïs (deux bornes, une à l'accès personnel et une à l'accès public)

En 2023, 10 télécommandes avec haut-parleur pour diffusion des messages en mode discret ont été achetées pour un coût de 1350 €.

Si l'ensemble des balises achetées par la Ville ont été installées physiquement par le pôle Entretien du service Travaux neufs et entretien de la direction des Bâtiments communaux ou par un prestataire extérieur (Tour Altaïs : coût 6 000 €), leur mise en service après enregistrement et intégration du message correspondant n'est pas toujours effective.

Les pannes constatées n'ont pu être qualifiées (balises défectueuses pour celles installées il y a plus de 5 ans, problème d'alimentation électrique, méconnaissance du logiciel, intégration du message différent avec les nouvelles télécommandes).

Face à cette difficulté, il convient de redéfinir le mode opératoire entre les différents acteurs :

- La mission Handicap en charge de rédiger les messages, en lien avec les usagers et les responsables des équipements
- La DS2IN sollicitée fin 2023 pour la partie gestion du logiciel et transfert des données. Un référent a été désigné par le directeur Informatique
- Phitec, la société qui a vendu les balises et procédé à l'intégration des messages lors de la phase expérimentale
- Le pôle Entretien du service Travaux neufs et entretien de la direction des Bâtiments communaux en charge de la pose du boîtier sur les bâtiments priorités ou son suivi par un prestataire.

C. Les actions d'amélioration de l'accessibilité de l'espace public.

1. Les signalements

Le service SESAM peut être interpellé pour tout problème repéré sur l'espace public, via l'application mobile, un formulaire en ligne, par mail, par téléphone ou en mairie.

Sur les 3 623 saisines réalisées en 2023, 1 147 concernaient l'espace public, soit 30%.

Animées par la mission Handicap, la Commission Communale d'Accessibilité mais aussi les rencontres régulières avec les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap permettent de faire remonter des problématiques identifiées par les personnes concernées. En 2023, l'installation sur la Place Aimé Césaire de poteaux en bois visant à limiter la circulation des scooters a également entraîné des difficultés, voire des nécessités de contournement par des personnes en fauteuil roulant électrique. Ceci, au-delà de chercher des solutions techniques appropriées, a également permis de comprendre les enjeux à réussir à mieux concilier la norme technique (l'espacement des poteaux est réglementaire) et la réalité de l'usage (certains fauteuils électriques ne peuvent passer).

Ces différentes sources de signalements, incluant celles remontant par les élus ou les cellules de quartiers, ainsi que les travaux planifiés année après année permettent de procéder à des améliorations continues de l'accessibilité de l'espace public.

Exemple : bilan 2022 du service Gestionnaire de l'espace public

Création de bandes pododactiles	8 904€
Création / réfection de passages piétons	134 732 €
Total	143 636 €

2. Les feux sonores

Il existe 63 carrefours à Montreuil, dont 36 feux sonores à ce jour.

Fin 2022, 45 000 € ont été engagés pour réparer et améliorer les feux prioritaires avec figurines sonores au nom des rues.

6 carrefours à feux ont été aménagés avec cette technologie :

- Hôtel de ville
- Rosny/Danton/Saint-Just
- Franklin/Walwein,
- Walwein /Franklin/église
- Eglise/Lepère/PVC
- Paris/Vaillant/Marché.

Au-delà de l'investissement nécessaire, il s'agit désormais d'améliorer le suivi et la gestion de ce dispositif avec le prestataire, afin de répondre à différentes réclamations reçues par la mission Handicap et de donner suite aux dysfonctionnements constatés (ex : erreur dans la dénomination de la rue).

3. Les enveloppes GUP

Les enveloppes de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) sont dédiées aux réparations des petites dégradations sur l'espace public et contribuent ainsi à améliorer le cadre de vie des habitants. Elles se déclinent à l'échelle de tous les secteurs, le montant de l'enveloppe était de 1M€ en 2023.

La disponibilité de cette enveloppe budgétaire facilite la réactivité des services dans la réalisation de ces travaux, à titre d'exemple : mise aux normes PMR, remise en peinture des potelets à tête blanche, remise à niveau des passages piétons, mise en fonction des feux sonores....

Ces enveloppes sont gérées par les antennes de quartier qui font remonter les demandes des riverains aux services techniques concernés.

In fine, ces enveloppes GUP permettent d'améliorer la réactivité des services techniques dans les réponses liées à l'accessibilité sur l'espace public. En 2023, sur 266 demandes des chargés de GUP, 54 avaient une dimension PMR, soit 20% des demandes.

D. Les enjeux de l'accessibilité numérique

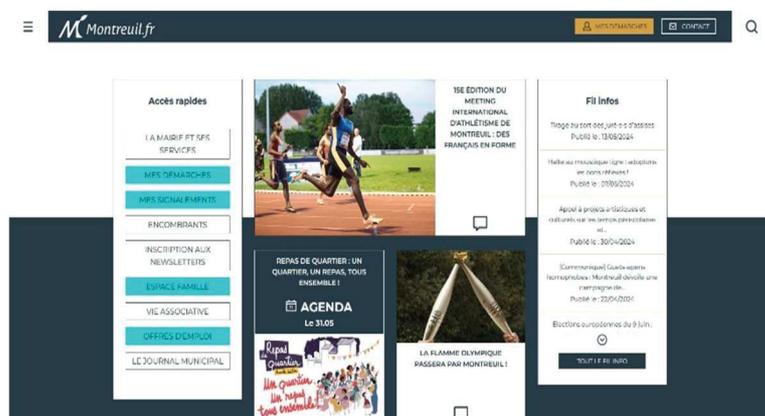
En complément des enjeux, encore nombreux en France de l'accessibilité physique, celui de l'accessibilité numérique est également essentiel. En effet, tout espace numérique (site internet, application, portail d'inscription...) qui n'est pas conçu pour être accessible par exemple à des personnes malvoyantes utilisant un logiciel d'aide prive, de fait l'utilisateur en situation de handicap de son utilisation. Or, de plus en plus souvent, les solutions numériques sont les seules modalités d'accès à un service.

1. Qu'est-ce qu'un site accessible concrètement ?

Un site web accessible est un site qui permet aux personnes en situation de handicap d'accéder à ses contenus et ses fonctionnalités sans difficulté.

Un site accessible permet par exemple de :

- Naviguer avec une synthèse vocale et/ou une plage braille (notamment utilisées par les personnes aveugles et malvoyantes)
- Personnaliser l'affichage du site selon ses besoins (gros caractères, modification des couleurs, etc.)
- Naviguer sans utiliser la souris (avec le clavier uniquement, via un écran tactile, à la voix ou tout autre périphérique adapté).



2. L'accessibilité numérique : que dit la loi ?

Depuis le 23 septembre 2020, les sites internet des collectivités doivent être accessibles pour tout administré et quel que soit leur handicap : visuel, auditif, moteur ou cognitif.

Sont concernés également tous les autres sites et plateformes annexes qui doivent répondre à ces obligations.

Pour faciliter la mise en œuvre de l'accessibilité numérique, la Direction Interministérielle du Numérique édite depuis 2009 le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité – RGAA.

Sa version 4 est structurée en 2 parties :

- La 1^{ère} présente les obligations à respecter, notamment une déclaration d'accessibilité totale ou partielle pour tout site ou service en ligne et un schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique sur 3 ans.
- La 2^{ème} contient une liste de critères pour vérifier la conformité d'une page web. : le Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations.

3. Où en est la Ville de Montreuil ?

Avant 2016

L'accessibilité du site de la Ville était satisfaisante.

Entre 2016 et 2021

- Formation d'une maquettiste du Montreuillois à l'accessibilité ePub avec Indesign en 2017 pour répondre à une demande forte d'accessibilité du journal municipal.
- Sollicitation de partenaires et montreuillois experts et/ou en situation de handicap⁹ pour faire remonter leur expérience d'utilisateurs des services numériques de la Ville.
- Ces deux démarches n'ont pas immédiatement permis à la Collectivité de faire évoluer son accessibilité numérique, notamment au regard de l'évolution des obligations réglementaires.

En 2022

- La déclaration d'accessibilité de la Ville n'est plus conforme (aucun audit, aucun schéma pluriannuel) et l'accessibilité numérique de ses services n'est pas satisfaisante.
- Consciente des enjeux, la Ville souhaite refondre complètement son site d'un point de vue graphique, technique, en termes de contenus et de fonctionnalités, avec plusieurs priorités :
 - Rendre le site plus pratique, serviciel et utile pour toutes et tous
 - Faciliter l'usage en mobilité (smartphone...)
 - Être exemplaire sur l'accessibilité handicap. Le niveau d'accessibilité ciblé est AA (au-dessus du minimal) sur l'ensemble du site voire niveau AAA (niveau d'accessibilité adapté à certains profils) sur certains espaces particuliers.
- Lors de la réunion de la CCA du 20 juin 2022, il est décidé de constituer un groupe de travail « Accessibilité numérique »

4. Le groupe de travail « Accessibilité numérique »

Il est composé de différentes directions (Communication, Informatique, Santé-Mission Handicap) et de deux experts issus de la CCA : Fernando Pinto et Mathieu Bars (directeur de l'agence digitale solidaire, entreprise adaptée, numerik-ea qui propose une offre de service en matière d'accessibilité numérique)

Voici résumé les propositions et points d'alerte des participants :

- Le manquement aux obligations prévues par la loi peut entraîner une sanction financière prononcée par le ministre chargé des personnes handicapées d'un montant de 20 000 euros par service en ligne.
- Avant de se lancer dans la refonte du site de la Ville, celle-ci doit s'inscrire dans un schéma pluriannuel d'accessibilité, étape indispensable pour sensibiliser, mobiliser et responsabiliser toutes les équipes, directions concernées par un site ou service en ligne
- Le groupe de travail (notamment ses experts) s'engage à participer à l'élaboration du cahier des charges, en apportant leur contribution d'expert à la rédaction du chapitre sur l'accessibilité, vérifiant ainsi les bons niveaux d'exigence
- La formation des équipes éditorialistes est la seule garantie d'un site maintenant son niveau d'accessibilité dans le temps.

En 2023, le site de la Ville met en ligne le formulaire de déclaration de non-accessibilité et les travaux de refonte du site de la Ville et de sa mise aux normes se poursuivent.

⁹ Fernando Pinto Da Silva, membre de la CCA, expert en accessibilité et usages numériques, président de DAISY France, vice-président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées. Il a occupé différents postes au sein de l'Association Valentin Haüy, l'EDRLab, l'Association BrailleNet et la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France.

E. Un souhait de faire évoluer le regard sur le handicap

La méconnaissance, l'incompréhension voire le stigma ou les discriminations à l'égard du handicap et des personnes en situation de handicap appellent à une attention particulière et à la mise en œuvre année après année d'actions d'information, de sensibilisation et de promotion du respect de toutes les différences.

1. Créer des événements

Durant la période « COVID », la manifestation « Tous Pas Pareils Tous Egaux » a dû s'adapter et trouver des formes différentes pour rendre visibles les personnes concernées par le handicap.

Le 18 mai 2020, après des semaines de confinement et face à l'impossibilité d'organiser une initiative publique, **une page Facebook a été créée et animée par la mission Handicap.**

Le 4 juin 2021, TPSTE prend la forme d'**une émission de télévision** sur TVM Est Parisien (créée en 1992, cette chaîne de télévision locale située à Montreuil propose une programmation variée, mettant en avant la culture, l'actualité locale, les événements sportifs et les divertissements.)

Des interviews, des reportages viennent illustrer la question de l'inclusion dans notre société en général et en particulier à Montreuil. Danièle Créachcadec, conseillère municipale en charge du handicap était présente.

2. Participer aux manifestations phare de la Ville

En 2022, après ces deux années particulières et alors que l'initiative « Tous Pas Pareils Tous Egaux » fête ses 10 ans, la mission Handicap réfléchit à la faire évoluer.

En effet, plus qu'un événement annuel qui rassemble les acteurs du handicap à Montreuil, « Tous Pas Pareils Tous Egaux » est un message, un slogan, un hymne au respect de la différence et à l'engagement pour l'inclusion. Il est alors proposé que « TPSTE » devienne une marque, un label qu'il s'agirait de faire vivre ensemble tout au long de l'année dans les différentes manifestations montreuilloises, comme :

- La Fête de la Ville,
- La Journée des associations
- Les Journées Portes Ouvertes des Ateliers d'artistes
- Le mois de la Petite enfance
- Le festival MARMOE
- Le Forum de la Petite enfance
- La Foulée montreuilloise
- La Semaine bleue
- ...



Fête de la Ville 2022

Ainsi, en s'intégrant régulièrement dans des grands rendez-vous artistiques, culturels, citoyens de la ville, l'objectif est à la fois de sensibiliser le plus grand nombre à la question du handicap et de rendre visible les personnes handicapées.

Les partenaires associatifs (réunis à l'occasion d'un échange en mai 2022), les acteurs du handicap sur la ville, en fonction de leurs champs d'intervention ou statut, pourront alors privilégier leur participation à telle ou telle initiative.

En juin 2022, à la Fête de la Ville, un espace "TPPTE" voit le jour pour la première fois. Le choix est fait de mettre en valeur le savoir-faire des travailleurs d'ESAT sous forme d'animations ou d'ateliers animés par les personnes en situation de handicap à destination des enfants et/ou des adultes.

Au programme :

- Défilé de mode présentant les vêtements de travail et de ville "Facile à enfiler" réalisés par l'ESAT Marsoulan
- Atelier cuisine : décoration Cupcakes avec les travailleurs de l'ESAT Les papillons Blancs
- Atelier origami ou déco « Do It Yourself¹⁰ » : réaliser un hérisson à partir d'un livre de poche avec l'ESAT Pierre Boudet AFASER
- Atelier démontage ordinateur : montrer ce qui se cache dans le ventre d'un ordinateur avec l'ESRP Masson Timbaud
- Lecture de contes en LSF : partenariat bibliothèque Pierre Desnos et l'association "2 mains pour s'entendre"

En juin 2023, Fête de la Ville

- Expositions, missions, réalisations et projets de la Mission Handicap
- Initiation et lecture de contes en simultané LSF par l'association "Deux mains pour s'entendre"
- Jeux et découvertes autour des TDAH et TSA et troubles «dys», par l'association "Dînette CORNER"
- Présentation et animation manuelle par l'association "Amours de bouchons"
- Présentation et parcours initiatique par l'association "Les chiens guides de Paris"



Spectacle de danse
« SHOWCASE »
par des travailleurs d'un ESAT encadrés
par des danseurs professionnels et avec
des costumes réalisés par leurs soins

¹⁰ « Faites le vous-même »



Espace Mission Handicap

En octobre 2022, dans le cadre de la Semaine bleue

Conférence interactive et ludique (1H30) sur le thème

« Comment l'environnement sonore influence notre état d'être.

Et comment en apprenant à placer notre voix, nous nous épanouissons »

Cette conférence autour du son et de la voix proposée par un musicothérapeute, aux résidents du foyer Les Blancs vilains. Elle est composée d'une partie théorique, entrecoupée d'une série de propositions d'écoutes sonores et musicales en lien avec les problématiques abordées, d'exercices chantés et de temps d'échanges.



En octobre 2023, dans le cadre de la Semaine bleue

« Le jeu des souvenirs retrouvés », en collaboration avec l'association Passerelle de mémoire.

Il s'agit d'un plateau à mi-chemin entre le jeu de développement personnel et le jeu d'ambiance.

Conçu pour encourager les échanges entre les personnes âgées et/ou entre les personnes de différentes générations, ce jeu de société est au cœur d'un dispositif d'inclusion visant à lutter contre l'isolement des aînés et à favoriser la transmission des récits de la vie.

3. Sensibiliser et former

En novembre 2022, la mission Handicap réunit les directions Petite enfance, Enfance, Éducation, Jeunesse afin de travailler ensemble à un dispositif coordonné d'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les structures municipales.

Trois groupes de travail ont été constitués :

1. Sensibilisation et formation des agents à l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap
2. Parcours de l'enfant en situation de handicap dans les structures municipales
3. Accessibilité des bâtiments communaux

Les échanges ont permis :

- De partager un état des lieux des formations¹¹ dispensées en 2023 sur la problématique du handicap.
- De lister les besoins et les modalités d'organisation et d'interventions possibles en fonction du type de public à former : les équipes d'animation par exemple ont besoin d'être accompagnées sur le terrain par des professionnels type psychologue ou éducateur spécialisé,
- D'expérimenter en juin et décembre 2023, un total de six séances de sensibilisation à l'accueil des enfants et des jeunes avec troubles du spectre autistique. D'une durée de 2 heures, organisées par la mission handicap et animées par des professionnels des ESMS de Montreuil, elles ont bénéficié à 63 agents (professionnels de la Petite enfance, ATSEM, directeurs et animateurs d'Accueils de Loisirs, coordinateurs et animateurs d'antenne Jeunesse ...). Ces interventions mêlent apports théoriques et échanges de pratiques.
- De proposer une formation théorique de 6h + 3h d'accompagnement sur site (observations et conseils), par un organisme de formation LSDJ (Le Silence Des Justes), de décembre 2023 à fin mai 2024 (budget mission Handicap 5 000€) : 15 agents (personnels petite Enfance, ALSH, Jeunesse) ont bénéficié de cette formation incluant un accompagnement sur site de 8 structures ALSH pour 18 enfants avec TSA.
- De confirmer la nécessité d'élaborer un parcours réfléchi et commun au sein des services municipaux. Pour ce faire, la mission Handicap a travaillé sur un projet de **Guide et de Livret de Parcours Inclusif** afin de construire des outils d'accompagnement des professionnels encadrant des enfants et des jeunes en situation de handicap. La formation et l'accompagnement sur site des équipes encadrantes constituent une étape clé de cette procédure formalisée.
- Afin de pérenniser cette dynamique, de travailler conjointement avec la DRH pour son inscription dans le plan de formation, sensibilisation et accompagnement sur le terrain (assistantes maternelles, médiateurs culturels...).

¹¹ Deux formations ont été programmées à Montreuil par le CNFPT, les 13 et 14 février et les 13 et 14 mars « *Accueil de l'enfant porteur de handicap en maternelle* » (20 participants, animateurs, directeurs de centre et Atsem).

Tous ont exprimé leurs difficultés majeures face aux troubles du spectre autistiques ou troubles du comportement manifestés par certains enfants. Les adaptations aux autres types de handicap sont plus faciles à organiser.

La convention signée avec l'association Handicaps Ensemble et la direction de l'Enfance qui dispensait depuis plusieurs années des séances de sensibilisation pour près de 100 animateurs et directeurs de CDL a été mise en suspend pour que le travail de réflexion engagé par la Ville permette d'harmoniser et rendre cohérentes les diverses interventions auprès des différents publics concernés



Formation des animateurs

Parcours de sensibilisation dans les écoles pour les élèves

Le parcours de sensibilisation dans les écoles est organisé en lien avec le pôle Action éducative pour 6 classes du CE2 au CM2, et mobilise plusieurs partenaires culturels de la ville (cinéma, centre d'art, bibliothèque...). L'objectif consiste à sensibiliser les élèves au handicap, travailler sur l'altérité, le rapport à la norme, les discriminations, la tolérance, l'éducation à la différence, l'entraide et le vivre ensemble. Les ateliers sont répartis sur l'année, soit une douzaine de demi-journées.

En 2023, 11 demi-journées de formation à l'autisme ont été dispensées par Le Silence Des Justes.



Le parcours de sensibilisation au handicap dans les écoles

Contenu du parcours :

- Projection et débat du court métrage « Discriminations », de Pierre Leblanc (1 demi-journée),
- Initiation à la langue des signes française en demi-groupe par l'association montreuilloise « Deux mains pour s'entendre » (6 demi-journées) ;
- Atelier de sensibilisation à la trisomie 21 avec l'association Trisomie 21 – 93 ;
- Ateliers de sensibilisation au handicap visuel (visite tactile, atelier terre) au Centre Tignous d'Art Contemporain (1 demi-journée) ;
- Ateliers autour du handicap moteur avec l'association « A petit pas pour Lina » (1 demi-journée) ;



- Une rencontre et un atelier de pratique sportive avec Hakim Arezki (joueur de l'équipe de France de Cécifoot médaillé aux Jeux Paralympiques de Londres en 2012) (1 demi-journée) ;
- Présentation d'une malle de livres jeunesse et de DVD sur le handicap dans la classe (1 demi-journée) ;
- Atelier de sensibilisation aux troubles du spectre autistique par l'association Autisme- Les Caméléons ;

- Un spectacle de danse en langue des signes intitulé "Abécédaire", création de la débordante compagnie. Il s'agit d'une rencontre entre danseuses qui présenteront un abécédaire, le prétexte pour se poser tout un tas de questions, pour inventer des réponses, et pour danser ;
- Projection d'un film sur la thématique du handicap, de la différence au cinéma Le Méliès ;
- La restitution : les élèves des classes participantes présentent leurs travaux (ateliers, écrits, chansons, panneaux photos, vidéos, témoignages...) lors d'une restitution à la salle des Fêtes, en présence du maire avec la remise d'un diplôme citoyen.

4. Informer et communiquer

Des actions de communication sont régulièrement déployées sur les différents supports utilisés pour cet usage.

Une revue de presse est proposée à partir d'un recensement des articles parus dans Le Montreuillois ou publiés sous la forme d'un communiqué de presse pour les années 2022/2023.

Sur le fond, la liste exhaustive (**en annexe 1**) montre que la question de l'accès à l'éducation est une problématique majeure dans l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Sur la forme, les articles apparaissent dans différentes rubriques du journal municipal, sous la forme en tant que dossier, quelquefois de reportage complet ou de retour en image d'un événement.

La rencontre avec la direction de la Communication pour élaborer ce rapport de la CCA a permis de continuer à partager les enjeux à la fois d'une information pratique et ceux d'une sensibilisation à la question du handicap à travers des dossiers de fond.

Il s'agit de contribuer à changer le regard sur le handicap et donner de la visibilité aux personnes handicapées

F. Les actions de la Ville en soutien aux aidants

1. L'accompagnement des parents

Groupe de paroles d'enfants en situation de handicap

Depuis 2013, un groupe de paroles animé par deux psychologues de l'association Solienka s'est constitué. Grâce au soutien financier de la Ville, il est gratuit pour les parents d'enfants en situation de handicap.

Objectifs de l'action :

- Répondre à un besoin des parents d'enfants en situation de handicap
- Rompre l'isolement dans lequel peuvent se trouver certains parents
- Créer un cadre et un espace collectif soutenant et étayant où les parents peuvent adresser et partager leurs difficultés rencontrées face au handicap de leur enfant.
- Renforcer l'estime de soi conjugal et parental
- Favoriser la mutualisation des compétences dans le groupe de parents
- Permettre l'ancrage des parents dans ce temps et cet espace

Bilan 2022

11 séances en présentiel, de 4 à 8 parents.

Bilan 2023

11 séances en présentiel, de 4 à 7 parents.

Une réunion de présentation de cette action à l'IME de Coursol le 14 octobre 2023 a rassemblé 25 personnes et 6 professionnels.

Projection débat autour du film « Paroles exceptionnelles » en novembre et décembre 2022

Huit parents témoignent librement de leur parcours, de l'annonce du handicap, à l'organisation familiale, de l'entrée en crèche, à l'école, en institut spécialisé et de l'orientation professionnelle, ou encore de la place dans la société à l'âge adulte, ainsi que des situations dramatiques d'enfants sans solution.

Deux séances ont été programmées, l'une pour les professionnels, l'autre pour le tout public, au total on recense plus de 250 participants. La Ville a soutenu financièrement le film et a aidé à sa diffusion.

2. Forum des aidants et caravane « Tous aidants »

Caravane des aidants : du 28 au 29 juin 2023

A l'initiative de l'association « La Compagnie des Aidants », ce projet a été soutenu par la Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie en Seine-Saint-Denis et installé en 2023 sur la ville de Montreuil.

Le projet « la Caravane » avait pour mission d'accueillir le grand public sur la place Jean Jaurès et de répondre au plus grand nombre avec des informations sur ce que signifie et implique le statut d'aidant.

A l'occasion de cet événement, des conseils relatifs à des solutions de proximité ainsi que des informations d'aides sur les démarches administratives ont été prodiguées ainsi que du soutien moral, des brochures d'informations diffusées.

Un temps d'échange était programmé le 29 juin en présence des élus thématiques, Michelle Bonneau et Olivier Madaule, des services de la direction des Solidarités, du CCAS et de la Santé, du vice-président et de la fondatrice de la Compagnie des aidants. Il s'agissait de cibler les aidants, les seniors et les personnes en situation de handicap.

En raison des émeutes urbaines, la seconde journée de cet événement a dû être annulée.

4. L'ANIMATION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX DE MONTREUIL

G. Des réunions régulières toute l'année

Après la crise sanitaire, les réunions avec les nombreux ESMS de Montreuil ont repris de manière régulière, soit depuis 2022, 4 réunions par an.

Le nombre de participants s'est étoffé en deux ans en relançant notamment les établissements installés à Montreuil depuis longtemps, mais en intégrant également les nouvelles structures (liste complète en annexe). La mission Handicap dispose à présent d'une base de données qui s'étoffe au fil des ans en listant aussi les professionnels paramédicaux qui travaillent dans les ESMS et qui sont également invités aux côtés de leur directions, aux réunions du réseau.

Ces réunions ont pour objectif premier de mieux se connaître les uns les autres, notamment avec l'arrivée dans les établissements comme à la mairie, de nouvelles équipes de direction à partir de 2021/2022.

Ces temps de travail, mais aussi ces rencontres où la convivialité est importante sont l'occasion de créer du lien, partager des informations, monter des projets en commun (avec la Ville mais aussi entre structures médico-sociales), proposer aux ESMS de participer aux différents événements de la vie locale (culturels, sportifs, artistiques, citoyens ou en lien avec la santé).

La mission Handicap veille à ce que les différentes directions et services municipaux viennent en personne, présenter leurs projets ou événements (La Foulée montreuilloise, les JOP 2024, le Forum santé, les expos du Centre Tignous, Ciné relax au Méliès...).

Il est important que nos collègues soient identifiés par les établissements et inversement pour ensuite faciliter les échanges, les sollicitations et fluidifier les circuits d'informations.

H. Participation aux événements locaux

3. L'offre culturelle proposée par les Bibliothèques de Montreuil

- SAS Les Papillons blancs : visites d'expositions et visites de la bibliothèque **Robert Desnos** (5 rencontres et 1 atelier autour du corps et du théâtre encadré par la compagnie de personnes handi-valides)
- Les Toupies, projection tout public du film « Dans la terrible jungle », dans le cadre de la semaine du handicap
- IEM Pro Bernadette Coursol : ateliers proposés autour de la lecture, jeux, ateliers manuels : 6 rencontres
- IEM Bernadette Coursol : Toutes les semaines, visite de la bibliothèque préparation de malles de livres sur thématiques spécifiques et 9 rencontres organisées avec les enfants autour de lectures individuelles, alternativement à la bibliothèque ou à l'IEM
- Hôpital Pédiatrique de Réadaptation Alice Blum : lectures individuelles avec les enfants, à l'hôpital, dans les chambres et/ou dans une salle commune : 9 rencontres
- SESSAD Archipel : ateliers, lectures, visites régulières animée par une bibliothécaire : 6 rencontres
- Parcours de sensibilisation au handicap dans 6 écoles élémentaires, présentation dans toutes les bibliothèques d'ouvrages de sensibilisation : 1 rencontre par année scolaire
- ESRP Timbaud Masson : club de lecture mensuel et mise en place de convention de stage à la bibliothèque **Paul Eluard**
- Passerelle ESAT : visite autonome tous les 15 jours à la bibliothèque **Paul Eluard**, classe ULIS collège suivie par P.Eluard : 1 rencontre, collaboration avec la classe des ULIS au moins 1 fois/an

- ESAT Marsoulan : 9 rencontres. Résidence d'artiste : résidence d'une artiste mal-voyante pendant 1 semaine, un spectacle créé à la fin de la résidence
- IME/EMP Jean Macé : rencontres tous les 15 jours à la bibliothèque **Fabien**
- Classe ULIS suivie par **Desnos** : accueil de classes en deux séances autour des genres de musique, à la bibliothèque : 2 rencontres
- ALSH élémentaire Marceau : présentation d'ouvrages de sensibilisation intégré à un projet pilote de Parcours de sensibilisation au handicap en CDL : 1 rencontre
- ALSH maternelle Rosenberg, présentation d'ouvrages de sensibilisation, intégré à un projet pilote de parcours de sensibilisation au handicap en CDL : 1 rencontre

4. Séances de cinéma adaptée au Méliès

A partir de la saison culturelle 2022/2023, les séances mensuelles Cinéma Différence puis Ciné Relax se sont alternées entre, une le samedi et une le mercredi après-midi. Ces dernières sont particulièrement fréquentées et appréciées par les ESMS.

Pour leur permettre d'être à l'heure où les transporteurs accompagnent leurs résidents en fin d'après-midi, l'horaire de la séance a été avancée de 14h15 à 13h45. Néanmoins certains choix de film dont la durée dépasse 1h20 ont obligé quelques groupes à partir avant la fin de la projection.

Le Méliès s'est engagé à démarrer à l'heure pour ne pénaliser aucun spectateur. (Cf. première partie, tableau de fréquentation de Ciné relax, page 4).



Séance Cinéma Différence saison 2022/2023

5. Participation à La Foulée montreuilloise 2022 et 2023

Cap'Santé¹², l'ESAT Marsoulan, la SAS Les Papillons Blancs ont fait partie des coureurs de la 2ème et 3ème édition de la course sur la boucle de 2,5 km.

En 2023, la directrice de l'APEI Les Papillons Blancs (Sophie Babin Ratté) est intervenue lors du plateau télé, aux côtés de l'élue au handicap pour présenter les différentes structures et le public accueilli dans les établissements qu'elle dirige.

¹² Association gestionnaire porteuse d'un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) dédié à l'organisation de soins à domicile auprès de personnes âgées et de personnes en situation de handicap.



La Section d'Accueil Spécialisée Les Papillons Blancs à la Foulée montreuilloise 2023

6. Participation au Duo Day depuis 2021

Réception en salle des Mariages des participants au Duo Day 2022



Bilan de l'édition 2023

- 9 duos ont été constitués, 8 réalisés avec des stagiaires provenant des établissements suivants :
 - ESRP Timbaud/Masson (2), ESAT AFASER Paul Boudet (1), SESSAD Trisomie 21 (1), ESAT Marsoulan (1), EMPro Coursol (2), MEMO (1)
- Une visite de l'Atelier menuiserie pour 9 stagiaires : 7 ESAT AFASER Paul Boudet, 2 ESRP Timbaud/Masson
- 1 stage long : 1 ESRP Timbaud /Masson dans le service APE du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023
- 3 stages longs en projet pour 2024, notamment à l'Atelier couture de la direction de la Petite Enfance.

Globalement tous les acteurs de l'événement sont très satisfaits de ce partenariat et imaginent déjà des pistes de progression pour l'année prochaine.

L'ESAT AFASER Paul Boudet qui est en prestation avec la Ville sur l'entretien du cimetière, souhaite développer les liens avec le service de la Propreté urbaine afin d'organiser des temps d'échange plus approfondis (visite sur site, découverte des véhicules, modes de travail sur l'espace public).

7. Actions de prévention santé

- En 2021, l'ESAT Marsoulan bénéficie d'un cycle de 6 ateliers d'Education Thérapeutique au diabète : une quinzaine de personne par atelier.
- En 2022, un forum consacré à la prévention des maladies cardio-vasculaires est installé dans les locaux de l'ESAT Marsoulan, sur 2 jours (environ 300 participants).
- En 2023, la Section d'Accueil Spécialisée Les Papillons Blancs est bénéficiaire :
 - D'une intervention sur l'hygiène des mains
 - D'une intervention du CRIPS sur la vie sexuelle et affective et les IST, autour de la journée mondiale de lutte contre le VIH/Sida
 - De prêt de matériels appartenant à la pédagogothèque : mannequin anatomique et jeu « Dépollul'air » sur la pollution intérieure



Participation des ESMS au Forum santé organisé sur la Place Jean Jaurès le 24 mai 2023, par la direction de la santé (cf annexe 2)



Animation danse lors du Forum santé 2023

8. Sollicitation des professionnels des ESMS pour animer des actions de sensibilisation au handicap à destination des agents municipaux

Fin 2023, deux psychologues de l'IME Les Enfants terribles, la directrice du Silence des Juste et le directeur de l'IME Bernadette Coursol ont animé une séance de sensibilisation à l'accueil des enfants et jeunes autistes de 2h à destination d'ATSEM, de professionnels de la petite enfance, d'animateurs, coordinateurs jeunesse, directeurs de Centres de Loisirs.

9. Focus sur l'accompagnement par la mairie de projets immobiliers

Cette dynamique est pilotée par la Ville via les élus à la Santé et au Handicap, coordonnée par le service Etudes et Développement Urbain (SEDU/DUH) et la direction de la Santé. Elle concerne tous les types de projets : installation, extension, déménagement, innovation organisationnelle...

En pratique, tout porteur de projet dans le champ du handicap et sollicitant la Mairie pour une question en lien avec la recherche de locaux ou de foncier est reçu dans des délais rapides.

Le travail conjoint de qualification de ces demandes par les élus, la direction de la santé en étroite collaboration avec le SEDU permet de faire émerger une expression de besoins (type de local, activité, localisation, modèle économique...).

Il est alors possible de rapprocher les besoins exprimés des différentes superficies connues, parfois en cours de construction et faciliter la mise en relation entre un porteur de projet et le propriétaire du local (bailleurs, promoteurs, autres...).

Ces deux dernières années, cette dynamique a permis d'avancer de façon très concrète sur différents projets dont certains devraient pouvoir démarrer en 2024 quand d'autres sont dans des calendriers plus larges, naturels quand il s'agit de projets de construction nécessitant l'acquisition du foncier, l'obtention d'un permis de construire puis une phase de construction.

Plusieurs de ces projets, qui ont connu des avancements importants en 2024, sont décrits dans le chapitre suivant.

Enfin, de nombreux contacts sont établis, notamment avec des structures porteuses de projets de logements inclusifs, notamment au regard de la question sensible de l'accès et du maintien dans le logement de personnes concernées par le handicap psychique. Cette difficulté, bien connue et documentée, participe notamment de la saturation des filières hospitalières psychiatriques, quand l'absence de logement allonge de façon inadéquate les durées d'hospitalisation.

Dans cette dynamique, le service Logement est également engagé aux côtés de la direction de la Santé pour faciliter leur avancement.

5. LA POURSUITE DES NOMBREUSES DYNAMIQUES ENGAGEES

La dynamique de travail mise en œuvre pour colliger, auprès de l'ensemble des directions de la Ville, les informations nécessaires à la production de ce rapport de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) permet d'indiquer aujourd'hui un certain nombre d'orientations fortes portées par ces différents acteurs.

Le recensement ci-dessous, non exhaustif, témoigne d'une acculturation croissante des différentes directions à la question de l'accessibilité et au nécessaire portage transversal des projets et réalisations attendus.

En ce sens, à Montreuil, la mission Handicap, au sein de la direction de la Santé, contribue à animer et mettre en œuvre la feuille de route d'une accessibilité tant physique que numérique en amélioration continue.

Parmi les dynamiques en cours, on peut noter celles :

Pour l'accessibilité des espaces et bâtiments publics et les actions facilitant la mobilité :

- Un travail de **cartographie des places PMR** devrait être publié fin 2024 sur le site de la Ville.
- La poursuite de la **mise aux normes des espaces publics** avec une campagne d'abaissement des trottoirs et une mise aux normes PMR concernant 12 rues à Montreuil (coût estimé de 130 000€).
- Le **déménagement du poste de police** accueillant la Police municipale, les Agents de surveillance de la voie publique et la brigade propreté et environnement a été réalisé en 2024. Cet équipement, totalement accessible, est maintenant localisé au rez-de-chaussée de la tour Altaïs (PM et ASVP) et en RDC de l'Hôtel de ville pour la BPE.
- Au sein de cette police municipale, la montée en charge de la "brigade fourrière" permettant d'améliorer l'identification des véhicules ventouse, notamment sur les places PMR, et leur **mise en fourrière** selon la procédure réglementaire.
- Dans le cadre du nouveau **marché public du stationnement** mis en œuvre en 2024, la sensibilisation du prestataire retenu à la question de l'identification des véhicules bénéficiant de la gratuité de stationnement au titre d'une situation de handicap par l'apposition de l'original de la carte dédiée sur le pare-brise. En cas de verbalisation par erreur, les personnes concernées peuvent naturellement la contester auprès du prestataire.
- La Ville a également en 2024 conclu un nouveau **marché de transport adapté** avec l'entreprise adaptée Fast road. Les horaires de transport ont été étendus, notamment le samedi après-midi (du lundi au samedi de 7h à 19h) et les véhicules utilisés peuvent accueillir jusqu'à 3 fauteuils électriques (voir 4 quand ils sont manuels) : conditions qui n'étaient pas remplies par la précédente société.
- La mobilisation de l'**expertise d'usage des personnes en situation de handicap** concernant l'accompagnement des projets urbains et l'intégration des préconisations liées au handicap. Il est nécessaire d'associer les usagers en situation de handicap, à 3 étapes clés d'élaboration d'un projet d'aménagement :
 - Phase diagnostic,
 - Phase élaboration du programme fonctionnel,
 - Phase dépôt du permis de construire (avant le lancement du dossier de consultation aux entreprises).

Dans cette dynamique, et faisant suite à une présentation du projet en CCA, un groupe de travail « Accessibilité » réunissant des membres volontaires de la commission est programmé en septembre 2024 concernant le projet de requalification de la Croix-de-Chavaux.

- Poursuivre et finaliser la mise en service des balises sonores installées, en privilégiant l'expertise d'usage :
 - Rendre les bornes actives avec le bon message
 - Tester cette technologie par et avec les personnes concernées (contenu et pertinence du message).
 - Organiser dans la durée une veille sur leur bon fonctionnement et leur maintenance.

Pour l'accès à la vie sociale, l'éducation, la citoyenneté, la culture, les loisirs et les sports :

- **Réaliser un bilan quantitatif et qualitatif** des demandes d'accès aux droits auprès des écrivains publics, en lien avec la question du handicap.
- **Consolider la mise en place d'ACCEO** en tentant de résoudre les dysfonctionnements techniques, pointés par certains services utilisateurs (problème de connexion, oubli fréquent de recharger la batterie, turnover des équipes nécessitant un temps de formation régulier pour la prise en main). Relancer une campagne de communication interne et externe sur le dispositif ACCEO.
- Poursuivre la collaboration entre la mission Handicap et le **Centre Tignous d'Art Contemporain**¹³ avec la participation des enfants en situation de handicap au sein des groupes mixtes des centres de loisirs de la Ville de Montreuil.
- Améliorer la **visibilité de l'offre sur les pratiques artistiques** dans les supports de communication dédiés (plaquette culturelle) ou sur le site de la Ville.
- Poursuivre le partenariat entre la Ville (direction du Développement culturel, mission Handicap) et l'UNAPEI, à l'occasion du **Printemps des Poètes** : organisation d'une exposition de dessins à partir de poèmes traduits en mode Facile A Lire et à Compter pour donner une visibilité au handicap mental, programmé au Théâtre Berthelot fin mai et à la Fête de la Ville.
- Mettre en œuvre du **protocole d'accès PMR au théâtre Berthelot** en passant par la cour d'école.
- Poursuivre le partenariat avec le théâtre Berthelot, un nouveau spectacle "**La chambre d'eau**", **bilingue français/LSF** sera programmé début avril 2025.
- Programmer chaque année, pour la Bibliothèque Robert-Desnos, 3 (au lieu de 2) événements en LSF.
- Programmer, avec l'appui de la DRH, une **formation sur l'accueil des publics sourds et malentendants** à destination des professionnels du Centre Tignous d'Art Contemporain, par l'International Visual Théâtre, lieu ressource sur la langue des signes. Le théâtre Berthelot s'associera à cette formation.
- Poursuivre le partenariat avec le Centre Tignous d'Art Contemporain dans le cadre de la subvention DRAC et ARS « Culture et Santé » pour un projet mené par l'artiste Manon Pretto. Au cours de l'année, l'artiste animera 50 heures d'ateliers et de visites culturelles pour les jeunes du CATTTP Ado et du CCASA, autour de son **projet "MutantXs"**.

¹³ Depuis 2024, des groupes mixtes des centres de loisirs, incluant des enfants en situation de handicap, participent aux actions de médiation autour des expositions du Centre Tignous d'Art Contemporain. En partenariat avec la mission Handicap de la Ville de Montreuil, deux interventions ont été organisées, combinant initiation artistique, découverte des œuvres et sensibilisation au handicap visuel, autour de l'exposition « Parle-moi du jardin de ta grand-mère », avec un atelier terre créé sur mesure.

Ce projet collectif aboutira à une installation artistique exposée à la Galerie Ephémère de Montreuil en juillet 2025, fruit de la collaboration entre les patients, le personnel médical et l'artiste.

- Poursuivre la collaboration active entre la direction des Sports et la direction de la Santé permet depuis 2017 de proposer, sur prescription médicale, des programmes d'Activité Physique Adaptée. Cette dynamique devrait donner lieu d'ici fin 2024 à une demande d'habilitation en qualité de « Maison Sport Santé » de Montreuil. Aux côtés des programmes spécifiques pour les personnes atteintes de maladies chroniques et/ou en situation de surpoids ou d'obésité, l'intégration de la question du handicap et de l'accès pour les personnes en situation de handicap à un panel de propositions pour de l'activité physique encadrée est une autre priorité.

Pour l'accès, l'adaptation et le maintien dans le logement :

- S'appuyer sur **la Charte de la construction pour une ville résiliente** approuvée en Conseil municipal le 7 février 2024 est un outil incitatif de coopération et de négociation de la Ville en accompagnement des bailleurs et des promoteurs sur les préconisations en matière d'habitat et d'urbanisme à l'intérieur du logement et à l'extérieur. Ce partenariat est un levier au-delà du cadre réglementaire et permet, face à la vétusté du parc existant, d'envisager des améliorations de logements au cas par cas.
- Poursuivre le travail partenarial se poursuit avec plusieurs acteurs associatifs ainsi que le Centre Médico Psychologique du 93G10¹⁴ sur **l'aide au maintien dans le logement des patients suivis par le secteur psychiatrique** (signature d'une convention en perspective : mairie, bailleurs, associations d'intermédiation locative, et secteur psychiatrique).

Pour améliorer l'accessibilité numérique :

- Poursuivre la dynamique fortement engagée dans la **refonte du site de la ville**.
- Mettre en œuvre une **démarche participative autour de l'expertise d'usage** : la direction de la Communication et la DSIIIN proposent de mettre en œuvre une démarche participative à partir d'ateliers dédiés sur un an. Il s'agit de créer un groupe d'utilisateurs testeurs en situation de handicap qui testeront l'accessibilité numérique du site internet en phase de préproduction.
- Noter également que le prochain site « montreuil.fr » pourrait contenir un **espace dédié aux associations** de la ville et pour lequel le retour utilisateur "associatif" des membres de la CCA pourrait être sollicité.
- Poursuivre le travail sur l'accessibilité numérique pour le **dépôt de la pré-plainte** auprès du poste de police est en cours.

¹⁴ Secteur de psychiatrie rattaché à l'hôpital Ville-Evrard et couvrant environ 85% de la population de Montreuil.

Pour poursuivre la sensibilisation et la formation des agents de la Ville :

- Pour la DRH , élaborer un **outil d'aide au recrutement** à destination des managers, **intégrant un volet handicap** (bonnes pratiques, aspects juridiques...)
- Assurer un **meilleur accompagnement des agents en situation de handicap** nouvellement recrutés ou en reprise d'activité à la suite d'un arrêt long pour raison médicale. La DRH a pour objectif de recevoir chaque agent pour un entretien individuel dans les 2 mois suivant leur arrivée en vue de mettre en place un protocole d'accompagnement adapté.
- Contribuer, aux côtés de la direction de la Santé, aux **actions de sensibilisation et d'information** des agents et à la programmation de temps d'échanges dédiés (ex : mise en situation d'usage d'un fauteuil roulant en ville...)
- Augmenter le **nombre de recrutements de saisonniers et de stagiaires en situation de handicap**
- **Poursuivre la dynamique de formation et sensibilisation sur l'accueil d'enfants en situation de handicap**, en lien avec les directions petite enfance, enfance, éducation et DJEP, répondant à un fort besoin des équipes éducatives. La DRH l'a inscrite dans le plan de formation 2024/2026.
- Poursuivre le travail partenarial piloté par la mission Handicap avec les directions et services qui accueillent des enfants et des jeunes en situation de handicap autour du projet de **Guide et de Livret de Parcours Inclusif**, pour construire des outils concrets à disposition des équipes éducatives.
- Inscrire en 2025 dans le programme de formation des ATSEM, des **modules d'accompagnement des Enfants à Besoins Particuliers**
- Programmer de nouvelles séances de **sensibilisation à la Langue des Signes Française** à destination du personnel communal, demande formulée par de nombreux agents à la suite de la session organisée par la DRH en 2023.
- Elaborer sur le même principe que le parcours dans les écoles, un **parcours de sensibilisation au handicap à destination des ALSH**. Expérimenter un cycle d'ateliers en Centre de Loisirs élémentaire et maternel. Y intégrer une séance Ciné relax un mercredi après-midi en favorisant la venue d'enfants en situation de handicap accueilli en centre de loisirs.
- Contribuer, aux côtés de la direction de la Santé, aux **actions de sensibilisation et d'information des agents** :
 - o Programmation de temps d'échanges dédiés
 - o Accès à la formation de formateurs (Premiers Secours en Santé Mentale) PSSM adultes pour de nouveaux agents.
 - o Poursuite du déploiement des formations PSSM Adultes à destination de 56 agents et 8 partenaires (4 sessions en 2024)
 - o Lancement des formations PSSM Jeunes à destination des agents de la Ville et des partenaires (Education Nationale)

Pour l'accompagnement des situations individuelles :

- Poursuivre le déploiement¹⁵ et la mobilisation du **RESAD (Réseau d'Evaluation de Situations d'Adultes en Difficulté)** pour les personnes concernées par une problématique de santé mentale et/ou un handicap psychique.
- **Concentrer le travail de référencement de « qui fait quoi » en matière d'accueil et d'orientation des personnes en situation de handicap à la mairie de Montreuil**
 - o Dans le cadre d'une réorganisation de la direction de la Santé et dans la perspective du départ à la retraite de la coordinatrice des permanences handicap fin 2024, l'occasion est offerte de redéfinir de nouveaux contours à cet espace d'écoute, de conseils et d'orientation pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.
 - o Pour ce faire, une réflexion visant à rendre plus lisible le "qui fait quoi ?" est engagée courant 2024, à laquelle sont associés les partenaires internes (services municipaux) et externes (associations).
 - o A noter que le conseil départemental travaille, en associant notamment les villes du 93 à une préfiguration d'un Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) dont l'objectif est également de fluidifier l'analyse des besoins et l'organisation des réponses aux personnes en perte d'autonomie (Personnes âgées et personnes en situation de handicap).
 - o Cet état des lieux, tant au niveau municipal, départemental qu'associatif est en effet la question centrale des nombreux dispositifs d'accueil, d'information et d'accompagnement des usagers montreuillois concernés par le handicap.
 - o Enfin, cette réflexion collective permettra d'étudier avec le réseau partenarial handicap l'intérêt de développer une RESAD-H (Handicap)

Pour amplifier les collaborations territoriales :

La Ville de Montreuil proposera aux établissements, à travers **la signature d'une convention de partenariat**, la formalisation de ces actions et projets communs qui les lient.

Elle aura pour objectif :

- D'intégrer, sur le territoire montreuillois, les ESMS, dans une dynamique de réseau ;
- De valoriser leur offre de soin et favoriser leur développement ;
- De s'adresser tout autant aux publics accueillis dans l'établissement et aux professionnels qui les accompagnent, qu'aux habitants, usagers et agents de la Ville de Montreuil ;
- De formaliser les engagements mutuels des deux parties signataires, Ville et Etablissement ou Service, au bénéfice de la population accompagnée et de ses aidants.

¹⁵ Inscription de nouveaux membres tels que le service municipal de la Médiation sociale, hôpital de jour Ramsay...

Pour l'accompagnement de nouveaux projets :

- Contribuer activement à toutes les dynamiques partenariales et facilitation de toutes les mises en relation attendues (culture, sport, urbanisme, communication...)
- Porter ou co-porter Portage ou co-portage de projets œuvrant dans le sens de l'accès aux droits et d'une meilleure accessibilité (ex : Maison Sport Santé)
- Aider à la recherche de locaux
- Soutenir institutionnellement
- Organiser des rencontres et plaidoyers auprès des autorités de contrôle et de tarification (ARS, CD)

Dans la suite des actions portées depuis 2020, cette dynamique de dialogue avec les différents acteurs et porteurs de projets participe largement de l'**attractivité de la Ville de Montreuil** quant au développement de l'offre médico-sociale dédiée aux handicaps.

Actuellement, plusieurs projets de création, de construction ou d'installation ont pris place sur la commune et sont à des stades d'avancement divers.

Les projets actuellement accompagnés concernent :

- La construction de nouveaux établissements :
 - Porté par **AFG Autisme**, ouverture prévue fin 2024 d'un IME avec une extension de capacité de 30 places dédié à l'accompagnement d'enfants présentant un TSA.
 - Porté par **APEI Les Papillons Blancs de Vincennes**, projet de création d'une MAS fonctionnant en hébergement complet (actuellement MAS de jour). Permis de construire en cours d'instruction.
- Porté par l'association **Trisomie 21**, un projet d'acquisition d'un bâtiment existant permettant la relocalisation sur un site unique à Montreuil d'un SESSAD actuellement installé sur deux communes (périmètre d'intervention départemental).
- La possibilité pour le **CMPP Lucien Madras** de s'installer sur un nouveau site, permettant ainsi une extension de sa capacité d'accueil.

Enfin, en 2024, la Ville de Montreuil a vu l'ouverture d'une nouvelle offre dédiée à des besoins spécifiques d'accompagnement pour des personnes atteintes de troubles du langage complexes.

Cette offre, la **Plateforme Mémo**, co-portée par l'association AFHAR-TCL et le GAPAS, consiste en un accompagnement en habitat communautaire de 8 places dont une dédiée à un hébergement temporaire.

Elle vient ainsi enrichir le panel des accompagnements proposés en réponse aux besoins de personnes en situation de handicap, à Montreuil, en proximité de la commune ou, selon les autorisations des pouvoirs publics, dans un périmètre géographique plus large.

Cette dynamique vient de plus enrichir le réseau partenarial des ESMS animé par la mission Handicap et renforce toutes les dynamiques de coopération entre acteurs et d'intégration sur le territoire montreuillois, incluant tous les enjeux d'inclusion et d'accès à la culture, au sport et, plus largement, à un plein exercice de la citoyenneté.

6. ANNEXES

A. REVUE DE PRESSE

ARTICLES LE MONTREUILLOIS

Nov 2023 - NOTRE VILLE

DUO DAY - Montreuil dans les starting-blocks

Du 20 avril au 12 mai 2023 - NOTRE VILLE

HANDICAP A L'ÉCOLE. Carences de l'Etat. Les familles attaquent et gagnent

Alors qu'Emmanuel Macron prétend vouloir donner plus de moyens à l'école, les manquements de l'État dans l'accueil des enfants en situation de handicap sont criants. La municipalité se bat aux côtés des familles pour le respect des droits !

Du 14 au 27 mars 2023 - NOTRE VILLE

Profs et élèves en grève : les raisons de la colère

...manque des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), un métier en tension et en mal de reconnaissance, ...

Du 17 au 30 novembre 2022

HANDICAP. Écoutons aussi la parole des parents

Samedi 3 décembre, ce sera la Journée internationale des personnes handicapées. Le Méliès diffusera Paroles exceptionnelles, un doc sur des parents montreuillois.

Du 27 janvier au 9 février 2022 - NOTRE VILLE

HANDICAP. Enfants et parents réunis grâce aux séances mensuelles inclusives du Méliès

Les séances mensuelles du dispositif Ciné-ma différence, coorganisées par la Ville, Est Ensemble et l'association Handicaps Ensemble, permettent aux enfants en situation de handicap d'accéder au 7^e art avec leurs parents. Reportage.

Mai 2022 - LES SPORTS

Le service municipal de la Jeunesse sensibilise au handicap à travers le sport

Sept 2022 - RENTRÉE DES CLASSES

Pourvoyeuse d'égalité. Laurie Hong, accompagnante des élèves en situation de handicap (AESH)

Partager des valeurs. Guillaume Rio, directeur du centre de loisirs Louise-Michel

Avril 2022 - LES SPORTS

LE 15 MAI, A VOS RUNNINGS AVEC LA FOULÉE MONTREUILLOISE

Après deux ans de vaches maigres en raison de la crise sanitaire, la course à pied solidaire et ouverte à tous, aux valides et aux personnes en situation de handicap, reprendra ses droits le dimanche 15 mai.

Décembre 2021

TOUJOURS PRÉSENTE ! Depuis 20 ans, l'association Comédia monte des spectacles pour le Téléthon

Créée par Michèle et Franck Dieu, Comédia organise dans la salle des fêtes de la mairie, chaque année depuis 1999, un spectacle au profit du Téléthon avec une troupe de chanteurs bénévoles. Retour sur le parcours de cette association au cœur de la solidarité montreuilloise.

Novembre 2021 – NOTRE VILLE

Sensibilisation au handicap

Jeudi 18 novembre, Montreuil participe à l'événement national Duo day. Six personnes en situation de handicap vont partager le quotidien d'agents publics.

BROCHURES

MARMOE - 9 NOV 2023 THEATRE BERTHELOT

Spectacle : ABECEDAIRE

La Mission Handicap est partenaire dans le cadre du parcours de sensibilisation avec la participation d'un interprète en LSF.

SEMAINE BLEUE - 5 OCT 2023 - RÉSIDENCE BLANCS VILAINS

La Mission Handicap en partenariat avec l'association Passerelle de Mémoire, a mis en place une animation autour du jeu « Souvenirs retrouvés ».

COMMUNIQUES DE PRESSE

24/03/2023

Manifestation du mercredi 29 mars à 14h, devant l'Assemblée nationale pour une inclusion scolaire effective des enfants en situation de handicap

Montreuil entend la souffrance des parents, enseignants et professionnels médico-sociaux, apporte son soutien aux mobilisations en cours, dénonce le naufrage du gouvernement et s'engage avec des dispositifs concrets.

08/12/23

Éducation, Enfance

Près de 100 000 euros de subventions aux écoles pour les projets dans les maternelles et élémentaires

Le Conseil municipal du 6 décembre a attribué près de 100 000 euros de subventions aux écoles maternelles et élémentaires dans le cadre de ces projets scolaires pour l'année scolaire 2023/2024.

Un soutien financier sera ainsi apporté à 67 projets des écoles maternelles et élémentaires, à 21 classes Ville, à 6 parcours de sensibilisation au Handicap, à 16 ateliers de fabrication du pain, à 3 projets de classes transplantées et à un parcours de mémoire.

16/11/2022

Inclusion par l'emploi des personnes en situation de handicap

Pour le « Duo Day », Montreuil (93) accueille dans ses services administratifs une vingtaine de personnes en situation de handicap.

08/09/2022

Culture, Handicap

Les séances Ciné-ma différence deviennent les séances Relax

Les séances Ciné-ma différence, permettant aux personnes en situation de handicap complexe d'aller au cinéma comme et avec tout le monde deviennent les séances Relax à partir de la rentrée ! À Montreuil, ces séances sont organisées en alternance un mercredi ou un samedi après-midi par mois au cinéma Le Méliès.

12/09/2022

Culture, Handicap

Montreuil et Ciné Relax permettent aux personnes en situation de handicap complexe d'assister à des séances de cinéma aux côtés des autres spectateurs

*Depuis 10 ans déjà, Montreuil, sa **mission Handicap**, l'EPT Est Ensemble et le cinéma Le Méliès, organisent, avec l'association Handicaps Ensemble, les séances de cinéma Ciné-ma différence, qui garantissent l'accès aux salles de cinéma à des personnes en situation de handicap.*

26/08/2022

Éducation, Enfance

Grandir à Montreuil : la Ville prépare avec attention la rentrée des petits et des grands

Rendre possible le meilleur pour toutes et tous

- leur souhait que les enseignants soient formés et affectés en nombre suffisant pour répondre aux besoins d'accompagnement de tous les élèves ;
- l'absolue nécessité que des personnels AESH soient affectés auprès des enfants à besoins particuliers afin que l'inclusion scolaire prenne enfin tout son sens.

Accompagner les établissements scolaires pour rendre possibles les projets

Elle appuie aussi les établissements scolaires dans leurs projets éducatifs innovants en dehors des établissements scolaires avec : les classes transplantées et classes de neige, les classes ville sur le Patrimoine et la nature en ville à la découverte du passé de l'arboriculture fruitière, la Musique baroque, le cinéma, le Théâtre, les classes d'Art-d'Art sur l'art contemporain et la photo avec le Centre Tignous, les projets d'école ou de classe (projets culturels et d'éveil artistique), actions de lutte contre les discriminations ainsi que les Parcours de sensibilisation au handicap et de découverte d'artistes avec la Galerie des Enfants du Centre Pompidou.

Liste des principaux travaux d'entretien, de réfection et de rénovation menés dans les écoles de Montreuil durant l'été 2022

Diderot	- changement de la plateforme élévatrice pour personne à mobilité réduite
---------	---

Joliot Curie	- rénovation des sanitaires du rez-de-chaussée avec mise aux normes accès personne en situation de handicap
--------------	---

25/08/2022

Sports

Montreuil reconnue une nouvelle fois « Ville active et sportive »

Montreuil est labellisée pour :

L'accompagnement du sport de haut niveau - sa politique inclusive en direction des personnes porteuses de handicap (La Foulée Montreuilloise),

29/03/2022

Le maire de Montreuil demande un moratoire sur les projets de fermetures de classes dans sa ville

Patrice Bessac, maire de Montreuil, a récemment écrit à M. Antoine Chaleix, directeur académique des services départementaux de l'Éducation Nationale pour lui faire part du soutien qu'il apporte aux nombreuses interpellations exprimées, notamment au cours des conseils d'écoles, sur le manque de moyens humains (enseignants, AESH).

Les conseils d'écoles de ces dernières semaines ont fait savoir leur refus des fermetures de classes, leur demande d'enseignants formés et en nombre suffisant, l'attribution de personnels AESH pour les enfants à besoins particuliers, l'organisation d'une médecine scolaire avec un médecin par ville, des psychologues scolaires et des infirmières répondant aux besoins des écoles car dans ce contexte de crise les enfants rencontrent des effets psychologiques qui nécessitent d'être traités.

28/01/2022

Handicap

Montreuil mobilisée aux côtés des parents d'élèves et de la communauté scolaire pour assurer l'égal accès de tous les enfants à l'éducation et améliorer les conditions de travail et de rémunération des AESH

Ce mardi 1^{er} février, se déroule au cinéma public Le Méliès de Montreuil une projection (18h) suivie d'un débat (19h45) autour du film *Debout les femmes* de François Ruffin.

L'occasion pour la Ville de Montreuil de réaffirmer sa détermination en faveur de tous les métiers du soin à la personne et notamment ceux qui garantissent la scolarisation des enfants en situation de handicap. Montreuil plaide aux côtés de toute la communauté scolaire pour le renforcement des moyens humains et financiers que l'Éducation Nationale consacre à cette obligation légale.

B. EN CHIFFRES : participation des ESMS au Forum santé organisé sur la Place Jean Jaurès le 24 mai 2023 par la direction de la Santé

ESMS	Nombre participants	Tranche d'âge	Ateliers
APEI Les Papillons blancs	13		Sommeil, écran, sport, alimentation, diabète
AFASER Centre d'Accueil de Jour	8	18 à 65 ans	Dentaire, sommeil, écrans, sport, alimentation, Diabète
AFASER Foyer d'Accueil de Jour	6	18 à 65 ans	1er secours, santé seniors, sport, alimentation, Diabète
Etablissement Médico-Professionnel Bernadette Coursol	20	14 à 20 ans	Dentaire, sommeil, écran, 1er secours, sport, alimentation, diabète
Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle Timbaud Masson	16	18 à 22 ans	Écran, sommeil, sport, alimentation, diabète, 1ers secours, drépanocytose, santé mentale, PMI, prévention cancers
Etablissement et Service d'Aide par le Travail Pierre Boudet	19		1ers secours, santé de la femme, sport, alimentation, Diabète
Section d'Accueil Spécialisé Les Papillons blancs	6	18 à 36 ans	Sommeil, écran, sport, alimentation, diabète, addictions, 1er secours
Service d'Education Spéciale et de Soins A domicile Bernadette Coursol	16	12 à 21 ans	Sommeil, écran, alimentation, santé de la femme, activité physique, addiction, risques solaires

C. LISTE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX DE MONTREUIL (2023)

ORGANISME GESTIONNAIRE	ÉTABLISSEMENT OU SERVICE		PUBLIC ACCUEILLI	ADRESSE A MONTREUIL Et COORDONNÉES
Archipel Montreuil	Centre Jean Macé		Enfants et jeunes présentant une déficience intellectuelle accompagnée ou non de troubles de la personnalité et de la communication	12 rue Emile beaufils 01 42 87 72 64
	EMP			
	IME			
	Hôpital de jour			
	SESSAD Archipel			
Association Evoludia	Institut d'Éducation Motrice Évoludia		Enfants, adolescents et jeunes polyhandicapés	52 rue Voltaire 01 48 70 56 41 contact@evoludia.org
AFG Autisme	IME Les Enfants Terribles		Enfants et adolescents autistes	120 avenue du Colonel Fabien 01 48 70 56 41 afg@afg-autisme.com
	UEMA		Enfants de 3 à 6 ans	Ecole Dolto 21 rue Lavoisier
Groupe UGECAM	Hôpital Pédiatrique de Réadaptation Alice Blum Ribes		Enfants et jeunes de 0 à 18 ans en soins de suite	4 place du Général de Gaulle 01 49 88 22 25 epabr.contact@ugecam.assurance-maladie.fr
APEI Les Papillons blancs de Vincennes	IME Bernadette Coursol	EMP	19 Enfants déficients intellectuels et autistes de 5 à 14 ans	84 rue Kléber 01 48 08 71 18 apeivincennes@yahoo.fr
		USEAP	17 Enfants et jeunes polyhandicapés de 3 à 20 ans	
		EMPro	19 Adolescents, 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes.	5 rue de la Beaune 01 48 57 50 67 apeivincennes@yahoo.fr
	SAS et micro ESAT		27 Jeunes adultes handicapés	59 rue de Vincennes 01 48 57 02 10
	MAS Les 2 Erables		12 Jeunes adultes polyhandicapés	61 rue de Vincennes 01 48 08 71 18
	SESSAD		26 Adolescents de 12 à 20 ans	5 rue de la Beaune 01 48 57 50 67
	Association Le Silence des Justes	Unité d'enseignement pour autistes au sein du lycée Daniel Mayer		10 adolescents de 16 à 23 ans
Groupe d'Etudes pour l'Insertion Sociale des Trisomiques GEIST 93	SESSAD Trisomie 21 de Seine Saint-Denis		30 Adolescents de 12 à 20 ans	6 place Bertie Albrecht 01 48 51 38 64

IME Jean-Michel Itard	La section Passerelle	15 adolescents avec Troubles du Neuro Développement	Accueilli au sein de l'ESAT Marsoulan 64 rue Robespierre 01 41 72 09 20
Association Bol d'Air et l'UNAFAM	Groupe d'Entraide Mutuelle « Les Gens du 110 »	Lieu d'accueil non médicalisé pour personnes présentant des troubles psychiques	110 avenue du Président Salvador Allende 01 48 94 82 75 gensdu110@gmail.com
Fondation l'Elan retrouvé	Unité Renforcée d'Accueil et de Transition	6 adultes avec troubles de l'autisme et du comportement majeurs	4 impasse Pierre Degeyter 01 49 70 88 88 elan@elan-retrouve.org
Association Pour Adultes et Jeunes handicapés (APAJH)	FAM Les Bons Plants	20 adultes (internat) + 4 adultes (externat) avec autisme sévère	19 rue des Bons Plants 01 42 87 01 41 fam-desbons-plants@orange.fr
Fondation COS Alexandre Glasberg	MAS Alexandre Glasberg	30 adultes polyhandicapés (avec problématique neurologique) en internat + 2 accueils temporaires	11 rue Georges Méliès 01 48 18 30 30 masglasberg@fondationcos.org
Association des familles et Amis pour l'Accueil, les Soutiens, l'Education et la Recherche des personnes handicapées mentales (AFASER)	Foyer d'hébergement FAM	Adultes de 18 à 65 ans	32/36 rue des Papillons 01 41 58 18 60 foyerpapillon@AFASER.org
		48 places + 1 temporaire	
	SAJ	25 places	8/10 rue Saint Just 01 48 70 46 90 esat-montreuil@AFASER.org
	ESAT	118 travailleurs	
ESAT Marsoulan	ESAT	270 travailleurs avec déficience intellectuelle	64 rue Robespierre 01 41 72 09 20 contact@esathm.fr
Association Ambroise Croizat	Etablissement Spécialisé de rééducation Professionnelle ESRP Masson Timbaud	900 personnes en situation de handicap sur les 2 sites Montreuil et Paris 12è	60 rue de la République 01 84 79 93 89 mt-direction@asso-croizat.org

7. GLOSSAIRE

AAH : Allocation Adulte Handicapé, est attribuée aux personnes atteintes d'un taux minimum d'incapacité et disposant de ressources modestes afin de leur assurer une certaine autonomie financière. La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ouvre les droits et la Caisse d'allocations familiales (CAF) vérifie les conditions administratives avant son versement.

Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée : outil associé à une programmation budgétaire organisant la mise en accessibilité des équipements publics d'une collectivité.

ADPA : Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie, permet de prendre en charge tout ou partie des frais liés à la perte d'autonomie des personnes âgées résidant à domicile ou en établissement.

AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé, versée par la CAF, destinée à compenser les frais supportés par toute personne ayant à sa charge un enfant ou un adolescent handicapé. Les droits sont ouverts par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, (CDAPH) instance de décision de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

AFASER : Association des Familles et Amis pour l'Accueil, les Soutiens, l'Education et la Recherche en faveur des personnes handicapées mentales

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

APEI : Association des Parents d'Enfants Inadaptés

ARS : Agence Régionale de Santé

ASVP : Agent de Surveillance de la Voie Publique (agent municipal qui dépend de la Direction de la Prévention, Sécurité, Tranquillité Publique)

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (agent municipal qui dépend de la direction de l'Education)

BOE : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAO : Commission d'Appel d'Offres, elle est chargée dans une collectivité d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer les marchés publics.

CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

CCA : Commission Communale pour l'Accessibilité des personnes handicapées

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCASA : Centre Communautaire d'Accueil et de Soins pour Adolescents

CLS : Contrat Local de Santé

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, instance de décision de la (Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

CMI : Carte Mobilité Inclusion

CMPP : Centre Médico-Psycho Pédagogique

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CRIPS : Centre Régional d'Information, de Prévention du Sida et pour la santé des jeunes d'Île-de-France

CSSD : Circonscription du Service Social Départemental (Conseil départemental)

DIH : Dispositif Intégré Handicap, dispositif territorial dont la finalité est de créer une dynamique territoriale entre acteurs permettant de fluidifier les parcours de vie les plus complexes via la méthode d'intégration.

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DUH : Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat (Ville de Montreuil)

DSZIN : Direction des Systèmes d'Information et de l'Innovation Numérique (Ville de Montreuil)

DYS : les troubles Dys désignent l'ensemble des troubles d'apprentissage / cognitifs, dont le nom débute par le préfixe "dys" (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, dyscalculie...)

EEH : Est Ensemble Habitat

EICO : Ecoute Information Conseil et Orientation

EMPro : Externat Médico Professionnel

ERP : Établissement Recevant du Public

ESAT : Etablissement ou Service d'Aide par le Travail

ESMS : Etablissements et Services Médico-Sociaux

ESRP : Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle (qui accompagne les personnes dans leur projet d'insertion ou de reconversion professionnelle)

FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

GEVASCO : Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation

GUP : Gestion Urbaine de Proximité

IME : Institut Médico-Educatif, accueillent les enfants atteints de déficiences intellectuelles qui ont en général entre 3 et 20 ans. Ils regroupent les anciens IMP (instituts médico-pédagogiques) et les anciens IMPRO (instituts médico professionnels). Les enfants sont orientés vers ces établissements par la CDAPH.

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

LSF : la Langue des Signes Française est une langue française à part entière. Elle est utilisée pour communiquer avec les personnes sourdes. Elle associe un signe à un mot, mais elle s'appuie également sur la lecture labiale, la dactylogogie, les mimiques et l'expression du visage.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées sous la direction du Conseil départemental. Elle exerce dans chaque département une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leurs proches, d'attribution des droits ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap. Chaque MDPH met en place une équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne handicapée, et une Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées qui prend les décisions (CDAPH).

MEMO : dispositif en direction de jeunes adultes en situation de handicap rare à composante troubles du langage et pouvant présenter des troubles du comportements. L'ARS Île-de-France a confié ce projet au GAPAS en partenariat avec l'association de familles : AFHAR-TCL (Association France handicap rare-troubles complexes du langage), l'équipe relais Île-de-France et le centre national de ressources Robert Laplane.

MIEJ : Mission Locale Intercommunale

(ex)-OPHM : Office Public du Logement à Montreuil. Intégré aujourd'hui dans Est Ensemble Habitat (EEH)

ORS : Observatoire Régional de Santé

PCH : la Prestation de Compensation du Handicap est une aide financière destinée à compenser la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne, y compris la vie sociale.

PIE : Programme d'Insertion Emploi

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration, logements financés par le PLAI, attribués aux locataires en situation de grande précarité.

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Est Ensemble

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

PRE : Programme de Réussite Educative dont l'objectif est d'accompagner un enfant pour l'aider à maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissance.

PSSM : Premiers Secours en Santé Mentale

RESAD : Réseau d'Etude de situation d'Adulte en Difficulté

RGAA : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité

RPLS : Répertoire des Logements Locatifs des Bailleurs Sociaux

RQTH : Reconnaissance de la Qualification de Travailleur Handicapé, statut octroyé par une notification de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la MDPH.

SAS : Section d'Adaptation Spécialisée, service qui accueille à mi-temps des travailleurs porteurs de déficience intellectuelle et ou d'handicap psychique stabilisé de 18 à 60 ans.

SEDU : Service Etudes et Développement Urbain (Direction de l'Urbanisme et de l'habitat de la Ville de Montreuil).

SESAM : Service municipal qui enregistre les signalements des usagers concernant tout problème repéré sur l'espace public. Il peut être interpellé via l'application mobile, un formulaire en ligne, par mail, par téléphone ou en mairie.

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

SPDA : Service Public Départemental de l'Autonomie

TDAAH : Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité

TND : Troubles Neuro-Développementaux

TPPTE : Tous Pas Pareils Tous Egaux, événement festif organisé par la Ville de Montreuil via la mission Handicap de 2012 à 2022 visant à rassembler les acteurs du handicap (associatifs, institutionnels...) et à sensibiliser sur cette thématique

TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme

UEEA : Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme

UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

ULIS : Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

UNAFAM : Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.

UNAPEI : Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés

VIH / Sida : Virus de l'Immunodéficience Humaine